

en jeu

une autre idée du sport

la revue de l'UFOLEP Mai 2020 - N° 41 - Prix 3,50€

CORONAVIRUS

Entretenir le lien associatif
pendant le confinement

ÉQUIPEMENTS, SUBVENTIONS

**LE SPORT, ENJEU
MUNICIPAL**

ufolep

Par **Arnaud Jean**, président de l'Ufolep



Philippe Brenot

Depuis mi-mars, comme tous les Français et comme des milliards de personnes dans le monde, nos 350 000 licenciés se sont retrouvés confinés chez eux. Nos calendriers de rencontres ont été brusquement interrompus, nos finales annulées, nos dirigeants mis face à une situation inédite. Les salariés de nos structures se sont retrouvés au chômage et les personnes qui bénéficient des interventions de nos éducateurs en ont été privées. Les rues, mais aussi les stades et les gymnases sont vides, déserts, incroyablement silencieux. Surtout, l'épidémie de Covid-19 a fait des milliers de victimes, et parmi elles des pratiquants et des dirigeants de l'Ufolep, dont nous avons soutenu les proches.

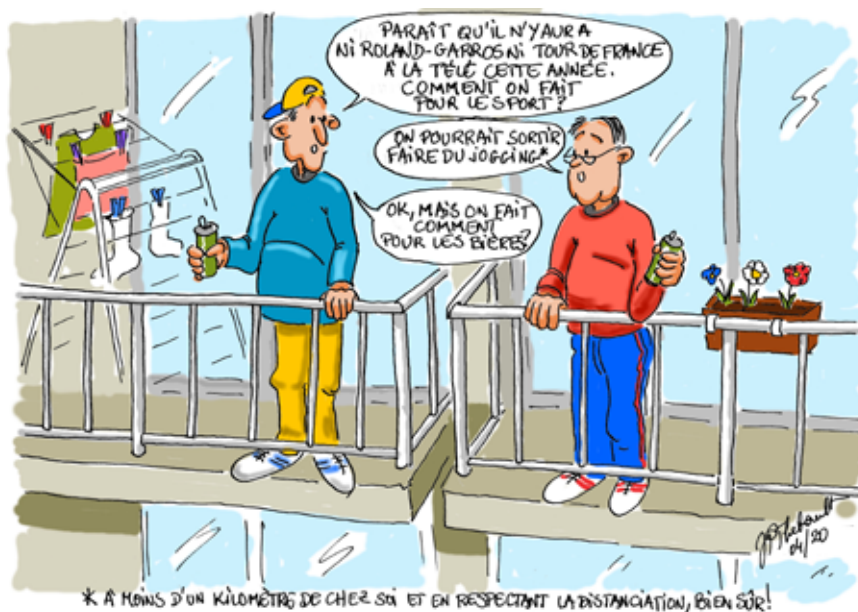
Mais faut-il s'effondrer ou garder la tête hors de l'eau pour envisager l'après ? Depuis plus de 90 ans, c'est l'engagement et l'avenir qui nous guident à l'Ufolep. Et, plus que jamais, nos valeurs doivent être mises en œuvre. Vous les connaissez, ce sont ces mots qui finissent en « té » : responsabilité, solidarité, lutte contre les inégalités, continuité, fraternité...

Cette situation de crise tout à fait inédite exige un engagement renforcé. Et nous saurons tirer de cette expérience douloureuse les enseignements qui permettront de réaffirmer notre projet politique, et de nourrir notre projet sportif fédéral.

C'est certainement au niveau local que ce projet est le plus attendu, car c'est sur le terrain que sera mesurée notre contribution au bien vivre ensemble et à l'intérêt général. Il nous faudra pour cela travailler plus étroitement encore avec nos partenaires locaux que sont les élus des villes et des villages, afin d'être au rendez-vous de ce que nos concitoyens attendent : une pratique sportive adaptée à leurs besoins, et un esprit de solidarité dans les temps difficiles qui s'annoncent. ●

coup de crayon

par Jean-Paul Thebault





INVITÉ

Dr Jean-Jacques Pik : lutte contre le coronavirus et déconfinement

Membre de la commission médicale de l'Ufolep, le Dr Jean-Jacques Pik a participé dans l'Oise à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Et aussi : « Activités suspendues, l'Ufolep continue » ;
« Le sens des responsabilités »

REPORTAGE

La marche nordique en terrain balisé



Depuis 2015, l'Ufolep a labélisé cinq circuits de marche nordique, en partenariat avec les communes et les associations locales. L'occasion de se pencher sur une activité qui se diversifie et s'ouvre à la fois à la compétition et au sport santé.

DOSSIER

Le sport, un enjeu municipal



Départ d'une course sur route à Orsay (Essonne).

Dans plus de 30 000 des 35 000 communes françaises, les équipes municipales ont été élues ou réélues le 15 mars. Les autres le seront quand le déconfinement permettra le second tour des élections. Comment élaborent-elles leurs politiques sportives, dans un paysage en mutation où les conséquences de l'épidémie de coronavirus pèseront également ?

en jeu "une autre idée du sport" est la revue de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (Ufolep), secteur sportif de la Ligue de l'enseignement **Ufolep-Usep** 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07 **Téléphone** 01 43 58 97 71 **Fax** 01 43 58 97 74 **Site internet** www.ufolep.org **Directeur de la publication** Arnaud Jean **Rédacteur en chef** Philippe Brenot **Ont participé à ce numéro** Adil El Ouadehe, Arnaud Jean, Agathe Vrignaud **Photo de couverture** Ville de Rennes (piscine Saint-Georges) **Maquette** Agnès Rousseaux **Impression et routage** Centr'Imprim, rue Denis Papin 36 100 Issoudun **Abonnement annuel** 13,50€ **Numéro de Commission paritaire** 1020 K 79982 **Numéro ISSN** 1620-6282 **Dépôt légal** Mai 2020 **Tirage de ce numéro** 7903 exemplaires

la ligue de
l'enseignement
un avenir pour l'éducation populaire



sommaire

4 actualité

Une tribune pour imaginer « le sport d'après »
VuLuEntendu : *L'homme qui n'est jamais mort*, Olivier Margot (JC Lattès) ; *Tout pour la patrie*, Martin Capparos (Buchet-Chastel) ; « Homo ludens », une collection de sciences sociales inaugurée par Edgar Morin et Boris Cyrulnik (Le Cherche Midi)

6 invité

10 terrain

À Verneuil-sur-Vienne (87), l'Amicale cycliste retrouve sa vitalité

11 dossier

18 reportage

21 fédéral



Rapport d'activité 2018-2019 :
une saison dans le rétro

24 zoom



Lutte contre les violences sexuelles :
l'Ufolep, fédération engagée

26 réseau

Activité : Le soft volley s'invite en douceur ;
Association : À Aiguebelette (73),
la multiactivité sort du lac

28 histoires

Morceaux choisis : « Ce crime est à moi »,
de Philippe Ridet (Équateurs)
Je me souviens : Philippe Collin
L'image : La Flamme, par Jorge González
(éditions Dupuis)

30 repères

Sport santé sur ordonnance, Dr Alexandre Feltz (Équateurs) ; *La conversion des corps, bouger pour être sain*, Gilles Vieille Marchiset (L'Harmattan)
L'actualité de l'Ufolep et de ses partenaires sur Twitter

La glorieuse incertitude du sport



«La glorieuse incertitude du sport» : avec la pandémie de Covid-19, cette expression souvent galvaudée prend un nouveau sens. Si le report à août 2021 des Jeux olympiques de Tokyo a été annoncé dès fin mars, si l'Euro de football se déroulera l'an prochain et s'il a été vite acté que les internationaux de Wimbledon ne connaîtront pas d'édition 2020, l'incertitude a longtemps plané sur le maintien du Tour de France cycliste, finalement repoussé du 29 août au 20 septembre. L'annonce par le président de la République d'un déconfinement progressif et sous conditions à partir du 11 mai n'a pas levé toutes les interrogations, même s'il a affirmé que «les grands

festivals et les événements avec un public nombreux ne pourront se tenir au moins jusqu'à la mi-juillet». Et le report de Roland-Garros à début octobre, annoncé très tôt par la Fédération française de tennis, sera-t-il tenable ? En football, on spéculait sur la possibilité de disputer à huis-clos et à un rythme effréné les dernières journées des championnats nationaux et des coupes d'Europe, avec une nouvelle saison de Ligue 1 débutant dès le 23 août. Après l'abstinence, la surchauffe ?

Perte de légèreté

En référence à l'arrêt des compétitions, le chroniqueur Jérôme Latta évoquait mi-mars dans *lemonde.fr* une perte de «légèreté» : «*Que "remplissait" en nous le sport avant de disparaître ? Qu'est-ce qui nous fait cruellement défaut aujourd'hui, si ce n'est précisément ce qu'on lui reproche, à raison : ses propriétés lénifiantes, sa fonction de diversion de masse, sa futilité. Son indispensable légèreté, au*

moment où la légèreté disparaît. » Ce grand vide aura néanmoins permis aux «accros» du sport télé de se désintoxiquer un peu ou de céder à la nostalgie des rediffusions.

Jean Castex employé au déconfinement



Jean Castex, délégué aux grands événements internationaux et aux Jeux olympiques et paralympiques et président de l'Agence nationale du sport (ANS), a été chargé du déconfinement par le Premier ministre. Les missions dans le sport du maire de Prades (Pyrénées-Orientales) et ancien secrétaire général adjoint de Nicolas Sarkozy à l'Élysée ne sont pas remises en cause, celle liée au déconfinement n'étant qu'un «intérim». Oui, mais jusqu'à quand ? (avec *Olbia Conseil*)

UNE TRIBUNE POUR IMAGINER « LE SPORT D'APRÈS »

Une centaine d'acteurs du sport (champions, politiques, acteurs économiques) ont signé le 13 avril dans *Le Parisien* une tribune invitant à tirer les leçons de la crise du coronavirus et de l'expérience du confinement pour changer le modèle sportif, du sport professionnel au sport de masse. Extraits.

«La crise sanitaire que nous traversons se conjugue d'ores et déjà avec une crise économique et sociale dont on ne mesure encore ni l'ampleur ni les conséquences. (...)

Nous prôtons une croissance plus solidaire et responsable, respectueuse de notre planète et de ses habitants pour construire une société durable, plus juste, plus équitable. (...)

Le sport a toute sa place dans la construction de cette nouvelle société. D'une part, le Covid-19 semble avoir affecté plus gravement les personnes les plus fragiles du fait de leur âge et/ou de leur état de santé général. Or, de nombreuses études ont démontré les bienfaits de la pratique sportive sur la prévention et/ou le traitement de pathologies diverses. D'autre part, le confinement aura permis de prendre conscience du besoin vital de bouger. (...)

L'activité physique et sportive a ainsi été reconnue comme un besoin fondamental – quasi vital – par le gouvernement en étant intégrée dans la liste des sept motifs d'autorisation de sortie pendant la période de confinement. (...)

Couplée à la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024, cette crise sanitaire est une situation qui doit impérativement nous conduire à faire du sport un outil majeur dans la construction de cette nouvelle société. (...)

Le sport (...) est aussi une partie du problème. Le sport devra ainsi se réformer à tous les niveaux : du sport professionnel au sport de masse. Cette crise a mis en lumière les excès et la fragilité du modèle économique du sport professionnel et la nécessité d'une régulation plus globale, durable et véritablement responsable. De son côté, le mouvement sportif associatif doit urgemment faire sa mue et proposer une offre réellement adaptée aux besoins nouveaux de cette société durable. Ce nouveau modèle suppose aussi de revoir complètement la place du sport à l'école pour que la pratique d'une activité physique et sportive soit au cœur de l'éducation de nos enfants et ce, dès leur plus jeune âge. (...)

Nous, signataires, nous engageons à (...) accompagner ce changement et permettre au sport de jouer (...) son rôle d'acteur majeur et d'accélérateur de cette transition sociétale [et] souhaitons lancer une plateforme mettant en avant et diffusant toutes les bonnes initiatives du sport pour inspirer et engager le plus de monde.» ●

www.lesportdapres.fr

Gym tonic avec l'Ufolep sur les réseaux sociaux



Pendant le confinement, les comités Ufolep ont utilisé les réseaux sociaux, en particulier Facebook, pour proposer à leurs associations et à leurs licenciés des exercices physiques, souvent sous la forme de challenges : Vosges, Loiret, Yonne, Pas-de-Calais, Val-de-Marne, Tarn-et-Garonne, etc., impossible de citer toutes ces initiatives. Signalons juste que, dans le Var, les éducateurs en activités adaptées et les coaches d'associations ont concocté des programmes à la semaine, et que le comité Auvergne-Rhône-Alpes a posté quotidiennement deux vidéos d'exercices physiques et des conseils de sa diététicienne attitrée. En Bretagne, les stagiaires préparant le CQP d'activités de loisir sportif ont lancé pour leur part un défi plein d'humour, tandis que les animateurs d'activités de sport nature du groupe WhatsApp Multisports par nature n'ont cessé de s'échanger informations et conseils.

Équipements : l'ANS priorise les territoires carencés

L'Agence nationale du sport veut mettre l'accent sur les territoires les plus carencés en équipements sportifs et annonce l'allocation de crédits de 40 millions d'euros, dont 20 millions destinés aux équipements sportifs de niveau local (hors outre-mer et Corse). En milieu urbain, l'ANS cible 68 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) identifiés comme ultra carencés en équipements sportifs, et les 32 QPV dont la population est la plus éloignée des équipements sportifs en termes de temps d'accès. Dans les territoires ruraux, l'Agence met l'accent sur les zones de revitalisation rurale (ZRR), les communes inscrites dans un contrat de ruralité, ou les bassins de vie comprenant au moins 50% de population en ZRR.

VuLuEntendu

L'HOMME QUI N'EST JAMAIS MORT

Avant même de disparaître dans des circonstances jamais élucidées, Matthias Sindelar (1903-1939) était un mythe. L'avant-centre de l'Austria de Vienne et de la *Wunderteam* autrichienne des années 1930 incarnait le beau jeu en des temps où il fallait croire sur parole les reporters relatant les exploits du « Mozart du football ».

Celui qui était également surnommé « l'homme de papier » pour sa frêle silhouette est alors aussi devenu l'incarnation de la fin d'un monde, l'Europe centrale, et de la résistance au nazisme. L'épisode est fameux : en avril 1938, un mois après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne, un match est organisé pour sceller symboliquement l'*Anschluss* sous les yeux de Hitler. Avant de tirer sa révérence, la *Wunderteam* adresse aux Nazis un ultime camouflet, but de Sindelar à la clé. Celui-ci refusera ensuite de jouer pour un pays qui n'était plus le sien. Le 23 janvier 1939, on retrouvera son corps inanimé auprès de celui de sa compagne, juive italienne : intoxication accidentelle au monoxyde de carbone, suicide, ou double meurtre perpétré par la Gestapo ? Quatre-vingts ans après, Olivier Margot est revenu sur ses pas de journaliste pour nourrir « un roman où presque tout est vrai, et le reste vraisemblable ». Mais à vouloir trop documenter l'impossible vérité, il oublie d'écrire la légende. ● **PH.B.**

L'homme qui n'est jamais mort, Olivier Margot, JC Lattès, 280 pages, 20€.



TOUT POUR LA PATRIE

Même époque, même passion, mais autre continent et autre registre, celui du polar. À partir d'une intrigue qui entremêle le meurtre d'une héritière et l'addiction à la cocaïne du canonier du club de River Plate, dont le héros doit retrouver la trace, l'Argentin Martin Capparos fait revivre sur un air de tango le Buenos Aires des années 1930. On navigue des bas-fonds de la ville aux salons de la bonne société, de la rédaction d'un grand quotidien aux tables de cafés littéraires, croisant au passage un écrivain poseur nommé Jorge Luis Borges... *Tout pour la patrie* est un roman noir parfois un peu bavard, mais qui ne manque ni de verve ni de références. ● **PH.B.**

Tout pour la patrie, Martin Capparos, Buchet-Chastel, 280 pages, 21€.



HOMO LUDENS, MORIN ET CYRULNIK ENTRENT EN JEU

« Homo ludens » : forgée par l'historien néerlandais Johan Huizinga dans son *Essai sur la fonction sociale du jeu*, l'expression est devenue le titre d'une collection de petits livres où intellectuels et scientifiques dissertent du sportif, cet *homo ludens* contemporain. Les deux premiers sont le sociologue Edgar Morin et le héraut de la résilience, Boris Cyrulnik.

À bientôt cent ans, le premier continue de goûter dans le football « ses chefs-d'œuvre de l'instant », et dans le rugby « son mélange d'élégance et d'inévitable brutalité ». Dans *Le sport porte en lui le tout de la société*, il en souligne les aspects complexes – mise en jeu des corps, intelligence tactique, incarnation des identités, enjeux économiques – pour réfuter l'approche manichéiste de ceux qui, comme son « ami » Jean-Marie Brohm, n'y voient que pure aliénation. « Nous trouvons de la joie et du bonheur dans le jeu, même par procuration, quand nous ne sommes que spectateurs », plaide l'amateur des soirées de coupe d'Europe.

J'aime le sport de petit niveau, proclame de son côté Boris Cyrulnik, qui enfant rêvait de « devenir un champion », sans savoir de quoi, et se tourna vers le rugby pour déclarer son affection à une personne qui s'était occupé de lui après-guerre. Un rugby qu'il définit ainsi : « une heure et demie de match, trois heures de restaurant, et une semaine de vantardise. » Et ce n'est pas là le moins important. ● **PH.B.**

Le sport porte en lui le tout de la société, Edgar Morin, 58 p., *J'aime le sport de petit niveau*, Boris Cyrulnik, 88 p., Insep-Le Cherche-Midi, 10€.



Dr Jean-Jacques Pik, de la lutte contre le Covid-19 au déconfinement

Membre de la commission médicale de l'Ufolep, le Dr Jean-Jacques Pik a participé dans l'Oise à la lutte contre la pandémie de Covid-19.

Dr Jean-Jacques Pik, comment avez-vous vécu les premières semaines de confinement et de lutte contre la pandémie de Covid-19 ?

Je n'ai pas été moi-même confiné parce que j'ai été appelé en renfort par mes anciens collègues de l'hôpital de Creil. L'Oise, et le sud du département en particulier, a été un cluster de l'épidémie, et donc concernée très tôt par la fermeture des écoles et l'arrêt des activités sportives. Moi qui suis coureur à pied, j'ai continué à pratiquer sur tapis roulant. Mais j'ai effectué mon dernier entraînement de tennis de table dans mon association fin février.

Vous avez rejoint une unité dite «Covid ambulatoire»...

Elle a été conçue pour recevoir les gens venus sans rendez-vous parce qu'ils présentent des symptômes : fièvre, toux, essoufflement... Pour ne pas introduire le virus parmi les urgences générales, ils sont orientés vers ce service. L'un des problèmes était que nous avions deux fois moins de tests qu'il n'aurait fallu !

Vous-même avez développé les symptômes et été testé positif...

Oui. Je me suis donc mis en retrait. Mais mes collègues m'envoyaient des dossiers via un groupe WhatsApp.

Les personnes très sportives résistent-elles mieux au Covid-19 ?

Honnêtement, on n'en sait rien. Sans doute vaut-il mieux avoir une bonne physiologie cardio-respiratoire, mais il n'y a aucune certitude¹. Des gens d'un bon niveau sportif ont en effet développé des formes graves et sont même décédés. La raison est que cette maladie possède une composante immunologique qui peut survenir après la première phase d'invasion virale. Cette phase virale se traduit par une infection des voies aériennes supérieures, voire une petite atteinte pulmonaire. La deuxième phase ne se développe que chez certaines personnes après 6 à 8 jours : c'est l'organisme lui-même qui déclenche une réponse immunitaire extrêmement violente, laquelle conduit à une détresse respiratoire, avec d'autres pathologies suraiguës associées. C'est un tableau très complexe.

Au sortir du confinement, les Français n'auront sans doute qu'une idée : bouger. Faudra-t-il reprendre en douceur ?

Oui, surtout pour ceux qui ont été contaminés, en particulier s'il y a eu atteinte pulmonaire. Les courbatures étant l'un des symptômes de la maladie, on peut aussi se poser la question d'éventuelles lésions musculaires quelques mois après, comme on a pu l'observer à La Réunion après l'épidémie de chikungunya de 2016. Pour les autres, il s'agira de bien respecter les contraintes post-confinement afin de ne pas relancer l'épidémie, et de reprendre progressivement après une interruption d'activité sportive. Les animateurs multisports devront en tenir compte. Les compétiteurs devront être raisonnables eux aussi, et consacrer prioritairement la fin de saison à la remise en forme.

Et les personnes les plus éloignées de l'activité physique ?

Paradoxalement, elles seront peut-être moins impactées. Je conseillerai aux animateurs qui les encadrent de privilégier les pratiques d'extérieur, parce que les gens auront envie de sortir et que c'est le printemps, mais aussi pour

UN MÉDECIN SPORTIF ET ENGAGÉ

Né en 1955, le Dr Jean-Jacques Pik fut chef du service de médecine polyvalente à l'hôpital de Clermont-de-l'Oise, avant de terminer sa carrière à celui de Creil, toujours en médecine interne et maladies infectieuses. Retraité de l'hôpital public depuis juin 2018, il continue d'effectuer des remplacements à Kourou, en Guyane.

Ce pratiquant sportif fut également médecin inspecteur départemental de la Jeunesse et des sports. Licencié depuis 1983 à l'association Ufolep Sports et Loisirs de Fournival, grand militant, il est membre du comité de l'Oise depuis 1984, et de la commission médicale nationale depuis 1989 (il a été plusieurs années médecin fédéral). Conseiller municipal à Avrechy, il fut suppléant de la candidate PCF-Front de gauche aux Législatives de 2017 dans la 7^e circonscription de l'Oise. ●



éviter les transmissions résiduelles, qui demeurent possible dans un espace fermé.

Le programme À Mon Rythme de l'Ufolep peut-il être un outil de ce retour à la pratique physique et sportive?

Oui, parce qu'il l'est déjà en soi. Peut-être faudrait-il seulement allonger un peu la première des trois étapes du programme. Et je conseille À Mon Rythme à tous les «rescapés» du Covid-19!

Pour finir, pensez-vous qu'après cet épisode dramatique, les alertes sur les moyens de l'hôpital public seront enfin entendues?

Je l'espère, parce que l'hôpital était déjà «à l'os»: à Creil, les urgentistes étaient en grève depuis un an, tout en assurant l'accueil des patients. Ce n'est pas faute d'avoir prévenu: le 17 novembre dernier, il y avait 50 000 médecins et infirmières dans la rue. L'hôpital a tenu parce que médecins et personnel soignant ont été d'un dévouement exceptionnel et que toutes les autres activités médicales, sauf urgence absolue, ont été déprogrammées. La sortie du confinement s'accompagnera de la reprise des activités habituelles, avec des patients dont l'état a pu s'aggraver: il n'y aura pas de temps de repos pour les soignants! Aussi, quand j'entends que le directeur de l'Agence régionale de santé du Grand Est (*démissionné depuis, NDLR*) veut s'en tenir au plan d'économies envisagé avant la crise du Covid-19... J'espère que l'effort financier sur l'hôpital public, plus indispensable que jamais, fera consensus. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT*

*Entretien réalisé le 6 avril 2020.

(1) On observe cependant parmi les admissions en réanimation une sur-représentativité des personnes obèses ou en surpoids, avec parfois des pathologies associées, comme le diabète.

L'OISE EN PREMIÈRE LIGNE

Les activités du comité de l'Oise ont été stoppées dès le 9 mars : gymnases et infrastructures sportives interdits aux associations, prestations et actions de formation à l'arrêt... L'équipe départementale a continué de travailler dans ses locaux jusqu'au 17 mars, date de début du confinement. Après une période de télétravail, les deux personnes employées aux pôles administratif et financier ont été mise en chômage partiel à 50% début avril, tandis que la déléguée et l'animatrice départementales passaient à 20% de télétravail.

Information. Une information a été envoyée chaque semaine par email aux associations, et complétée par des post Facebook. Un point régulier est fait avec les services de la Ligue de l'enseignement et les associations organisatrices d'événements: que faut-il annuler, que peut-on espérer maintenir? Le contact est maintenu avec les partenaires, et les licenciés concernés par les projets Seniors Soyez Sport et Sport en Entreprise sont destinataires d'une fiche d'exercices hebdomadaire et peuvent accéder à des cours en ligne.

«Pour valoriser ses associations, le comité a aussi créé une rubrique «Il était une fois, mon asso», à découvrir sur la page



Jean-Jacques Pik:
« Les compétiteurs devront être raisonnables, et consacrer prioritairement la fin de saison à la remise en forme. »

Facebook et sur notre site internet. L'idée est de mettre en avant le rôle social des associations», explique la déléguée départementale, Claudie Azéronde.

Impact financier et associatif. «Retrouverons-nous tous nos adhérents? C'est la question que se posent beaucoup d'associations, constate Claudie Azéronde. Certaines, qui attendaient des recettes de manifestations annulées, sollicitent une aide financière que le comité ne peut malheureusement pas leur apporter. Mais nous assurerons notre rôle d'accompagnement du réseau. Nous-mêmes sommes impactés par l'arrêt de nos prestations: c'est un manque à gagner considérable. Nous ne sommes pas non plus en mesure d'honorer tous nos engagements auprès de nos partenaires, qui heureusement se montrent souvent compréhensifs. Et, nous aussi, nous nous interrogeons: comment retrouverons-nous nos associations à la rentrée? Je reste cependant positive. Il y aura un après cette catastrophe sanitaire, et l'Ufolep a plus que jamais toute sa place pour rendre les activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre: des activités vectrices de solidarité, de convivialité et de santé. » ●

Activités suspendues, l'Ufolep continue

Comme toute les acteurs sportifs, les comités et les associations Ufolep ont interrompu leurs activités. En lien avec eux, l'échelon national a mis en place un pilotage de crise.

Vendredi 13 mars: suspension et report de l'ensemble des activités de l'Ufolep. Lundi 17 mars: le confinement est déclaré, les Français doivent rester chez eux, à l'exception des trajets et des activités indispensables.

Après la fermeture du siège de la fédération, l'équipe technique nationale a travaillé en télétravail, puis basculé en chômage partiel à 50%. Le bureau et le comité directeur national se sont réunis régulièrement par visioconférence tandis que les échanges avec les comités étaient quotidiens. Chaque vendredi, un point d'actualité a été adressé au réseau.

Vie des comités départementaux et régionaux. Une ordonnance du 25 mars 2020 a permis la tenue de réunions en visioconférence (même si vos statuts ne le prévoient pas): une possibilité limitée à la période de crise Covid-19. En outre, pour garantir la recevabilité de ces temps statutaires et des délibérations, il faut être en capacité d'identifier nominativement les participants, d'assurer une continuité de la réunion (qualité de réception des échanges) et, si possible, une traçabilité des débats (enregistrements ou votes). L'ordonnance du 25 mars permet également de proroger (jusqu'au 30 septembre) l'arrêt et l'approbation des comptes, dès lors qu'ils n'ont pas été certifiés préalablement (avant le 12 mars) par un commissaire aux comptes.

Renouvellement des équipes départementales. Les statuts types de l'Ufolep prévoient que «*le mandat du comité directeur départemental expire avant le 31 mars de l'année qui suit les Jeux olympiques d'été*». Comme on le sait, les Jeux de Tokyo sont reportés à 2021. Le



Comité national olympique (CNOSF) et le ministère des Sports travaillaient à l'écriture d'un décret concernant les modalités de renouvellement des instances statutaires des fédérations agréées. Il est envisagé la tenue d'élections entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 avril 2021.

Assemblée générale nationale. L'AG prévue les 25 et 26 avril à Brive (Corrèze) a été annulée et en partie remplacée, du vendredi 24 avril midi au dimanche 26 avril midi, par un vote électronique à distance, avec présentations et débats en amont (documents financiers, diaporamas, vidéos de la trésorière et du commissaire aux comptes). Ces votes portaient sur les tarifs statutaires (maintenus au niveau de la saison 2019-2020), l'adoption du compte de résultats, du budget 2020 et l'affectation du résultat. L'AG « physique » est repoussée à l'automne et l'Ufolep, comme d'autres fédérations, a négocié une dérogation pour organiser les élections nationales avant le 1^{er} novembre: ce sera les 17 et 18 octobre dans le Var.

Projet sportif fédéral. L'élaboration du PSF devait débiter à l'AG de Brive et se prolonger lors du séminaire sport société de juin, également reporté. Le travail a été entamé sous une autre forme car l'Agence nationale du sport (ANS) ne pouvait attendre.

Rassemblements nationaux. Les événements et rassemblements nationaux programmés d'ici fin juillet ont été annulés. À ce jour, deux ont pu être reportés: le championnat National VTT, accueilli à Septfond (Tarn-et-Garonne) et repoussé du 30-31 mai au 29-30 août, et la Coupe Jean-Macé de tennis, prévue fin mai en Loire-Atlantique et qui se tiendra fin août. Tous ces dossiers ont été traités au cas par cas, en concertation avec la commission nationale de l'activité et le comité organisateur.

Sport société. La plupart des dates départementales du dispositif Ufo Street ont été annulées, tout comme la finale nationale prévue en juin. Concernant les séjours socio-sportifs, l'accompagnement et l'aide fédérale ont été mis en suspens et les séjours programmés jusqu'en juillet annulés.

Playa Tour. Après l'intervention présidentielle du 13 avril, on se dirigeait vers une annulation de l'ensemble des étapes du Playa Tour (programmées en juillet-août). Une décision devait être prise, en lien avec les comités organisateurs et les villes-étapes. ●

L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le confinement exigé par cette crise sanitaire inédite dans sa gravité et sa durée va probablement accélérer l'usage de la visioconférence, des applications numériques et des réseaux sociaux au sein de l'Ufolep. C'est le cas à l'échelon national, ça l'est aussi au sein des comités, dans l'animation de leur réseau, et parmi les associations. Vecteur privilégié d'information et d'animation des communautés de pratiquants dans une période de stress et d'isolement, les réseaux sociaux ont permis de conforter le sentiment d'appartenance et de rappeler l'engagement de l'Ufolep pour l'accessibilité, la citoyenneté et la solidarité, et de mettre en valeur nos dispositifs. Ceci en touchant directement la communauté des adhérents et amis de la fédération, au-delà des structures représentatives classiques. ●

Le sens des responsabilités

Face à une crise qui a révélé l'ampleur des inégalités sociales, l'Ufolep a pu s'appuyer sur le sens des responsabilités de ses dirigeants associatifs.

Qui aurait imaginé, début 2020, au moment où chacun se souhaite le meilleur pour l'année à venir, et notamment la santé, que quelques semaines plus tard la vie de la France, de l'Europe, du monde, serait mise entre parenthèses? Bien entendu, nos premières pensées vont vers toutes celles et tous ceux qui ont eu à souffrir de cette maladie et, malheureusement, vers les familles qui ont perdu une ou un proche. La grande famille de l'Ufolep a elle aussi été touchée par cette pandémie, durement.

Protéger et relayer les gestes barrière dans tous nos messages : telles ont été les premières actions de notre fédération, en lien avec les directives du gouvernement et du ministère des Sports. Puis nous nous sommes vite retrouvés face à ce qui ressemblait à un dilemme. D'un côté, nous souhaitons continuer à mettre en œuvre notre projet, accompagner nos structures et nos associations, pérenniser nos activités sportives et nos interventions citoyennes, maintenir le lien avec nos partenaires. De l'autre, il a fallu prendre les décisions douloureuses, incontournables, qui s'imposaient à nous comme à d'autres : fin des entraînements, des championnats, et des prestations de nos éducateurs, notamment au sein des Ehpad. L'arrêt brutal de nos activités a entraîné la mise en chômage partiel, ou total, des salariés des comités, de la direction nationale et des clubs. Il faut ici saluer l'accompagnement exemplaire et la grande réactivité du Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA), qui a su nous accompagner dans le rôle difficile d'employeurs dans cette situation inédite.

Puis il a fallu se résoudre à acter la fin de saison. Cette décision ne souffrait d'aucune hésitation : elle répondait aux consignes du président de la République et du gouvernement, et à la priorité donnée à la santé publique, une priorité que tous les acteurs du sport ont fait leur. Pour l'Ufolep, cela s'est traduit au plan national par l'annulation ou le report des finales par activité, des étapes de notre dispositif Ufostreet et de la caravane estivale du Playa tour.

ET DEMAIN ?

Il est bien entendu trop tôt pour tirer toutes les conséquences de cette crise, pour le monde du sport en général et l'Ufolep en particulier. Nous ferons aussi le bilan de nos manques comme de nos réussites dans la gestion de cette période, et les mois à venir nous renseigneront sur notre capacité de résilience. Certains s'emploient déjà à imaginer « le sport d'après ». L'Ufolep apportera sa contribution aux réflexions qui



émergent. Pour ma part, à ce stade, je retiendrai quelques éléments propres à nos réflexions fédérales et à ce pourquoi nous nous engageons à l'Ufolep.

Jamais les inégalités au sein de la population française n'ont été si crûment mises en lumière : la fracture numérique, l'accès au sport, à la culture, le suivi pédagogique très variable selon les familles, la surexploitation de certains métiers et la mise en sommeil d'autres, la difficulté du confinement suivant le lieu où l'on vit... Jamais non plus les fragilités du service public ne sont apparues de manière aussi criante.

Si cette crise sanitaire et l'épreuve du confinement ont agi comme un révélateur des failles de notre société, notre vocation de fédération sportive et citoyenne en sort renforcée, actualisée. Cette période a aussi été celle de la solidarité et de l'engagement, à l'Ufolep et ailleurs. Cette solidarité spontanée, immédiate, ne doit pas s'éteindre au moment de reprendre nos activités.

Maintenir le lien, échanger, mutualiser, continuer à agir ensemble sans se rencontrer autrement que derrière un écran : tout ce que les réseaux sociaux ont permis resteront un acquis sur lequel il faudra capitaliser. Nous devons également être conscients de notre responsabilité envers nos salariés, nos réseaux associatifs, nos bénévoles et nos dirigeants en des temps qui exigent une vie démocratique d'autant plus intense que des décisions doivent être prises collectivement et dans l'urgence.

On dit souvent que c'est dans les moments de crise que se révèlent les tempéraments et les personnalités. Cela vaut pour les gens, dans leur vie personnelle, mais aussi pour les associations, à travers leur engagement. Et je me permets de vous le dire, sans exagération ni fausse pudeur : l'Ufolep s'appuie sur des dirigeants sages et responsables. J'ai toujours senti, dans les innombrables échanges que j'ai eus avec eux ces dernières semaines, que la sécurité des pratiquants et l'intérêt général étaient leur priorité. Quelle force de vous avoir à nos côtés au moment d'aborder les situations les plus difficiles et les lendemains les plus incertains. ● ARNAUD JEAN, PRÉSIDENT DE L'UFOLEP

À VERNEUIL-SUR-VIENNE, PRÈS DE LIMOGES

L'Amicale cycliste retrouve sa vitalité

Gouvernance renouvelée, sorties groupées, féminisation et manifestation grand public sont les ingrédients de cette cure de jouvence.

Faute de se renouveler, combien d'associations finissent par disparaître ? C'est probablement ce qui serait arrivé à l'Amicale cycliste de Verneuil-sur-Vienne, près de Limoges, si Pascal Simonin n'était venu toquer à sa porte, en 2014. « Plus jeune, explique-t-il, j'ai fait de la compétition en FFC, avant d'arrêter puis d'entraîner dans un club de basket, pendant vingt ans. J'avais envie de reprendre le vélo, tranquillement, et je me suis tourné vers le club de ma commune de résidence, même si je le savais vieillissant. »

Créée en 1983, l'ACV avait pourtant connu de grandes heures. Jusqu'au début des années 2000, l'association, orientée compétition, organisait notamment une semi-nocturne qui attirait jusqu'à 600 concurrents. Puis l'événement a disparu et, à la suite de désaccords entre adeptes de la route et vététistes, ces derniers ont pris un autre chemin.

ROULER GROUPÉS

Trente ans plus tard, l'ACV ne comptait plus qu'une dizaine de licenciés. « La moyenne d'âge oscillait entre 65 et 70 ans, il n'y avait pas eu de nouvelle recrue depuis des années et les adhérents ne sortaient plus qu'à deux ou trois. "C'est dommage", ai-je regretté, "faisons en sorte de rouler groupés", et ça a été apprécié. Le président, qui assumait la fonction depuis vingt ans, m'a alors proposé de lui succéder. Cela s'est fait naturellement », se souvient Pascal Simonin.

Le nouveau président – qui à la ville traque les fraudeurs pour les Caisses d'allocations familiales – s'empresse de moderniser le site internet du club et communique dans la presse locale et via le réseau Ufolep pour attirer de nou-



veaux licenciés, en leur proposant de s'impliquer dans la vie du club¹. Pascal Simonin trouve également un partenaire en la personne d'un responsable d'agence immobilière passionné de vélo, qui leur ouvre aussi son carnet d'adresses. Ces contacts débouchent sur des coups de pouce d'entreprises mécènes qui permettent de refaire maillots et cuissards, et de limiter le prix des licences jeunes.

« Nous avons également recréé une section VTT, et nous comptons à présent dans nos rangs plusieurs adolescents entre 13 et 17 ans. Je suis d'ailleurs sollicité par des parents pour créer une école VTT pour les plus jeunes. Je m'y consacrerai une fois à la retraite, d'ici un an, avec l'aide d'autres membres du club », prévoit Pascal Simonin. Autre challenge, la féminisation : « Les féminines sont au nombre de 4 sur 50 licenciés. C'est peu, mais c'est un début. L'un des freins, c'est la crainte que ça roule trop vite. Mais, parmi nos trois groupes de niveau, l'un tourne autour de 18 à 20 km/h. Et on attend toujours celui ou celle qui n'est pas en forme. »

La moyenne d'âge des licenciés est ainsi tombée sous les 40 ans. Quant au bureau du club, fort de 11 membres, il brasse les générations et les catégories sociales : actifs, retraités, ouvriers, cadres... « Toutes les idées sont discutées, et les décisions prises au su de tous », insiste Pascal Simonin. Les échanges avec les autres associations locales et les sorties communes avec les clubs cyclistes voisins se sont également développés.

Le dynamisme retrouvé de l'ACV est enfin conforté par celui du bourg de Verneuil qui, en raison de sa proximité avec Limoges, gagne chaque année de nouveaux habitants. Encore fallait-il prendre le bon wagon, comme disent les cyclistes. ●

PHILIPPE BRENOT

(1) Notamment Christophe Gabeau, secrétaire du club.

« FAITES DU VÉLO »

« Très vite, nous avons eu l'idée de recréer une manifestation pour gagner en notoriété, explique Pascal Simonin. Nous pensions à une course de village, mais nos partenaires ont suggéré de voir plus grand en proposant un événement d'une journée, au public élargi. »

« Faites du vélo », c'est ainsi des courses l'après-midi, précédées le matin de parcours cyclotouristes ouverts aux vélos à assistance électrique, dont l'un se prête à la pratique en famille. La 4^e édition, prévue fin juin, a malheureusement dû être annulée. ●

www.acverneuil.fr/



Basket féminin à Gravelines (Nord).

Le sport, un enjeu municipal

Dans plus de 30 000 des 35 000 communes françaises, les équipes municipales ont été élues ou réélues le 15 mars. Les autres le seront quand le déconfinement permettra le second tour des élections. Comment élaborent-elles leurs politiques sportives, dans un paysage en mutation où les conséquences de l'épidémie de coronavirus pèseront également ?

DANS UN CONTEXTE DE RÉDUCTION DES MOYENS FINANCIERS

Villes et intercommunalités, partenaires précieux et exigeants

Mise à dispositions d'équipements ou de personnels, subventions, aides diverses... Villes et intercommunalités sont les premiers partenaires des associations sportives. Avec certaines exigences.

« **Q**ue ce soit au niveau d'un gouvernement ou d'une municipalité, le sport n'est pas assez considéré par rapport à tout ce qu'il peut apporter. » Le 12 mars dernier, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), cette petite phrase de Roxana Maracineanu, ministre des Sports, a fait sourire l'assistance des Journées d'études de l'Association nationale des directeurs et intervenants d'installations et des services des sports (Andiiss). Et pour cause : le sport représente environ 0,2% du budget de l'Etat. Une goutte d'eau...

Et dans les collectivités? « *En proportion, c'est infiniment plus élevé*, souligne Michel Koebel, professeur de sociologie à l'Université de Strasbourg. *Entre 5 et 10% de leur budget annuel y est consacré, ce qui représente 8,5 à 10 milliards d'euros de dépenses sportives, pour les seules communes et communautés. Soit les deux tiers de l'investissement public dans ce domaine.*¹ » Ceci pour la construction ou la rénovation d'équipe-

ments, le soutien aux associations, l'organisation d'évènements, etc.

Maire (PS) de Lavelanet (Ariège) et président de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes), Marc Sanchez va plus loin : « *Sans l'appui des collectivités, pas d'équipements, pas de sport, pas de sportifs. Sans clubs, sans éducateurs, pas de sport non plus.* » Directrice technique nationale adjointe de l'Ufolep, Isabelle Chusseau confirme : « *Les collectivités sont un partenaire majeur, à travers le soutien aux associations bien sûr, mais aussi par rapport aux interventions de nos animateurs au sein de centres communaux d'action sociale (CCAS), d'Ehpad ou d'écoles municipales de sport.* »

OBJECTIFS ET MOYENS

Quelle que soit leur étiquette politique, les élus locaux apportent un soutien fort à la pratique sportive. « *Le sport se situe au-dessus des clivages partisans. D'ailleurs, les programmes électoraux sont bien sou-*

vent similaires », observe Stéphane Kroemer, adjoint au maire de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône).

« *Une politique sportive publique est élaborée en fonction des objectifs de la collectivité, des attentes des bénéficiaires et bien sûr des moyens alloués* », complète toutefois Patrick Bayeux, consultant en politiques sportives. Ce qui signifie que chacun peut quand même jouer sa partition.

À Gravelines (Nord) par exemple, le maire (PS) Bertrand Ringot, ancien champion d'aviron, a installé une véritable culture de l'évènementiel. « *Nous organisons une compétition chaque week-end* », se félicite-t-il. Pour ce faire, il encourage notamment les dirigeants associatifs à s'impliquer au niveau des comités, des ligues ou des fédérations. « *Non seulement, ils montent en compétence et se forment sur différents aspects, mais en plus ils ramènent des évènements. Ils sont également davantage au courant des différentes aides financières.* » Tout le monde y gagne : les dirigeants, leur club, et la ville bien sûr, qui met en avant le sport, étendard de son attractivité.

La politique sportive est également dépendante de l'environnement géographique, humain et social. Selon Stéphane Kroemer, également président de la commission Sport, Ruralité et Montagne à l'Andes, « *les ruraux subissent à la fois la carence et le vieillissement des équipements. Les habitants disposent d'une offre plus réduite qu'en milieu urbain ou péri-urbain* ».

Même constat dans les communes abritant des quartiers prioritaires de la ville (QPV), où le taux d'équipement est très inférieur à la moyenne nationale : jusqu'à 40% pour les

REPÈRES

- 80% des 269 497 équipements sportifs recensés sont la propriété de collectivités territoriales, communes et intercommunalités principalement. Parmi ceux-ci, 4 sur 10 ont plus de 40 ans. Un exemple? Sur les 4 135 piscines du pays (auxquelles s'ajoutent 6 412 bassins de pratique de la natation), la moitié a été construite avant 1977.
- 71% des dépenses publiques liées au sport sont assurées par les collectivités territoriales. L'essentiel (9,4 Md€ sur 10,8 Md€) émane des communes et intercommunalités. ●



ville de Gravelines



Franck Hamon / Ville de Rennes



Entretenir la relation élus-associations : la maire de Rennes Nathalie Appéré et son adjoint au sport, Yvon Léziart.

piscines dans ces « zones blanches »... Cela a un impact direct sur la pratique en club : seulement 3,8% des licences délivrées, alors que le poids de ces quartiers dans la population générale est deux fois plus important². Ce qui fait dire à Gilles Leproust, maire d'Alzonnes (Sarthe), secrétaire général de l'Association des maires de France Ville & Banlieue (AMFVB) : « Sur le terrain, la responsabilité sociale des clubs s'accroît à mesure que nos quartiers se paupérissent. »

IMPULSION INTERCOMMUNALE

Ces cinq à dix dernières années, la façon d'appréhender le sport au sein des collectivités a évolué, en raison notamment de l'émergence de l'intercommunalité, dans un contexte où la compétence sport est partagée entre « l'État, les collectivités territoriales, le mouvement sportif et les acteurs sociaux et économiques » (art. L. 100-2 du code du sport). Mais ce partage de compétences existe aussi entre chaque niveau des collectivités qui se répartissent les missions de construction et de gestion des équipements, lesquels sont la propriété des communes et intercommunalités dans huit cas sur dix. Cela vaut aussi pour l'animation et la promotion d'activités physiques, domaine qui intègre ans l'aide aux associations et les événementiels.

La place prise par l'intercommunalité se caractérise par des politiques sportives envisagées à l'échelle d'un bassin de vie élargi et se traduit parfois par le souhait des élus d'avoir affaire à des associations plus grosses, plus structurées, plus omnisports également.

Autre évolution majeure identifiée par Marco Sentein, président de l'Andiiss : « Le basculement du dispositif fédéral vers davantage de santé et de loisirs dans les politiques sportives municipales. » Le sport-santé est même « une vague », s'enflamme Didier Ellart, médecin et adjoint au maire de Marçq-en-Barœul (Nord) : « Face une population sédentaire en demande, nous devons sensibiliser les associations afin qu'elles proposent une telle offre ». Et le praticien de rappeler que « la pratique régulière d'une activité physique permet de diminuer de 30% le risque de maladie cardiovasculaire et de 50% la survenue d'un diabète de type 2 ».

En la matière, l'Ufolep fait partie des convaincus de longue date : « Dans une soixantaine de départements, nous avons ouvert ou allons ouvrir une Maison Sport Santé Société (M3S), portée par un comité ou une association », souligne Isabelle Chusseau.

Autre enjeu : répondre aux attentes des 16 à 18 millions de pratiquants dit « libres », « auto-organisés » ou « autonomes ». Selon

Philippe Thourel, responsable du service des sports de Bègles (Gironde), « les collectivités et leurs associations ont un rôle à jouer pour attirer une partie de ces sportifs, dans un contexte de concurrence accrue avec le secteur privé ». Même son de cloche chez son homologue de Muret (Haute-Garonne), Marco Sentein : « Les associations sont mises au défi de revoir leur offre de pratique, et je dirais même leurs prestations, car c'est ce que les gens attendent. Il faut se réinventer. »

« Le multisport peut permettre d'aller chercher ce public » estime pour sa part Isabelle Chusseau, sans sous-estimer toutefois « la question des modalités d'accueil ». La DTN adjointe de l'Ufolep pense également aux « communautés de sportifs qui se rassemblent autour d'applications numériques et via les réseaux sociaux. Nous percevons déjà certaines de ces transformations dans notre réseau ».

CRITÈRES DE SUBVENTION

Pour impulser une dynamique, le principal levier pour une collectivité reste la subvention. Nombre de licenciés, d'encadrants, résultats sportifs... Mais si les critères traditionnels restent valables, les villes ont désormais des attentes plus larges. À Cluses (Haute-Savoie), le maire (DVD) Jean-

Philippe Mas a instauré une « subvention dynamique ». Autrement dit, « une partie de l'enveloppe est conditionnée à l'organisation de compétitions, à la formation des éducateurs et des jeunes et à la participation du club à des manifestations organisées par la commune ». À Bayeux (Calvados), l'orientation porte sur le sport pour tous « dans un but de créer un maillage entre le tissu associatif et les actions de la ville », souligne Martin Burger, le directeur des sports. S'y ajoute même une incitation à créer des sections spécifiques pour le sport adapté.

Les subventions sont également décisives pour structurer les associations. « Dès lors qu'elles passent le cap de 100 ou 150 licenciés, je les incite à embaucher un encadrant technique par une aide sur trois ans », appuie Stéphane Kroemer à Luxeuil-les-Bains où, comme c'est le cas partout, la signature d'une convention devient obligatoire dès lors que le montant de la subvention annuelle dépasse 23 000 €.

DIVERSIFIER LES RESSOURCES

Ces conventions « cadre » ou « de partenariat » mentionnent à la fois les objectifs assignés par la collectivité à l'association (encadrement d'activités, développement d'actions type sport-santé ou autre) et les moyens mis à disposition : aide financière, matérielle, ou en personnel. « En contrepartie, nous

Ville de Luxeuil-les-Bains



attendons des associations une bonne gestion de ces deniers publics», prend soin de glisser Yvon Léziart, adjoint à la mairie de Rennes (Ille-et-Vilaine).

De nombreux élus et représentants territoriaux incitent enfin le secteur associatif à diversifier ses sources de revenus, « la tendance des collectivités étant, au mieux, de maintenir les aides financières », selon Marco Sentein, président de l'Andiiss. Cette diversification peut passer par la sollicitation d'entreprises ou fondations, mais surtout

par l'organisation d'événements ou la réalisation de prestations.

En juillet 2019³, le Conseil économique, social et environnemental (Cése) préconisait ainsi la création de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) pour aider les clubs à « enrichir leur offre par des prestations marchandes ». Un nouveau modèle à mi-chemin entre le statut associatif et la structure commerciale que l'Ufolep encourage. Le début d'une nouvelle ère ? Plus sûrement la marque supplémentaire d'une

INCITATIONS À LA MUTUALISATION

De plus en plus contraintes sur le plan financier, les collectivités jouent la carte de la mutualisation, et plus seulement pour les équipements sportifs. Désormais cette nouveauté s'observe aussi dans des services des sports qui, sous l'effet de l'intercommunalité ou de la métropolisation, se sont regroupés pour ne faire qu'un, comme à Vitré Communauté (Ille-et-Vilaine) ou Amiens Métropole (Somme).

Dans de nombreux endroits, les élus enjoignent les clubs à faire de même. Ces dernières années, la baisse des dotations de l'État aux collectivités a fragilisé par ricochet de nombreuses associations sportives, invitées alors par leurs interlocuteurs locaux à se regrouper ou à rassembler leurs moyens. Or, très attachées à leur identité, celles-ci y sont naturellement peu enclines.

« Il s'agit de faire en sorte que les associations puissent lever davantage de moyens pour embaucher un encadrant ou structurer un emploi existant, explique Didier Ellart, vice-président de l'Andes. Ces démarches s'inscrivent dans le sens de l'histoire. Pour une collectivité, elles permettent d'adapter la politique

sportive à l'échelle du bassin de vie, sur fond de maîtrise des coûts et de recentrage des subventions. »

Justement, les élus recourent souvent à la subvention pour inciter aux regroupements ou, tout au moins, à une collaboration plus étroite, notamment au niveau de l'intercommunalité. Avec un frein qui s'appelle l'esprit de clocher. « Le sujet est sensible, concède Didier Ellart. D'où l'importance du dialogue avec les clubs pour faire comprendre la nécessité de la démarche. Cela dépend également de l'histoire locale. Mais l'idée n'est pas non plus de faire disparaître l'identité de chacun. Et tous les clubs ne sont pas systématiquement opposés à ces démarches. » Celles-ci peuvent prendre des formes différentes, de la fusion totale à l'entente au niveau de certaines équipes. Il peut aussi s'agir de mettre en commun des ressources et des moyens (cadres, locaux, matériel). Le rapprochement peut enfin s'effectuer dans l'optique de créer un groupement d'achats ou de réaliser un support de communication commun. Ces approches peuvent toutefois se heurter à de fortes réticences, notamment dans les petites villes. ●



évolution des façons de consommer le sport. Aux villes et aux clubs d'y répondre. Le défi est grand, et le sera plus encore au lendemain d'une crise sanitaire aux répercussions désastreuses pour nombre d'associations. «*La rentrée sera douloureuse pour celles qui constituent leur fond de caisse au printemps avec des tournois ou d'autres manifestations. Certaines y réalisent le tiers de leur recette annuelle*», souligne Marco Sentein. «*Les associations employeuses vont rencontrer des difficultés de trésorerie et des tensions budgétaires*», ajoute Cyril Cloup, directeur général de l'Andes.

Les collectivités pourront-elles les aider? «*Elles devront être bienveillantes au niveau des subventions*», glisse Marco Sentein. Dans l'urgence, des régions ont déjà débloqué des fonds. C'est le cas des Pays-de-la-Loire, qui ont mobilisé dès fin mars près de 4,3 millions d'euros pour venir en aide aux structures organisatrices d'événements associatifs, culturels et sportifs, pénalisées par des annulations.

Cyril Cloup pointe également une difficulté supplémentaire: «*Le report du second tour des élections a ajouté de l'incertitude. Beaucoup de conseils municipaux n'ont pas été*

installés et se trouvent donc dans l'impossibilité de se projeter sur le plan budgétaire.» Difficile alors de s'engager auprès d'associations qui, de leur côté, reçoivent des demandes inattendues de la part de licenciés ou de parents, comme le remboursement des cotisations au prorata de la partie de l'année qui a été annulée... ●

(1) *Le sport, cet atout politique des maires*, The Conversation, 20 novembre 2019 <https://bit.ly/2xAP9qW>

(2) Rapport public annuel 2018 de la Cour des comptes.

(3) *L'économie du Sport*, avis du Cése, 9 juillet 2019: <https://bit.ly/39yzDcc>

« Les structures multisports ont une carte à jouer »

Consultant en politiques sportives, Patrick Bayeux est l'auteur du *Que sais-je? sur Le sport et les collectivités territoriales* (Puf) et le co-auteur en 2018 d'un rapport sur la Nouvelle gouvernance du sport.



Comment ont évolué les relations entre les clubs et les collectivités durant ces six dernières années?

La relation évolue vers davantage de qualité, avec une

gestion plus spécifique de chaque association – en tout cas pour les plus importantes – et une volonté de trouver une solution au cas par cas. Les critères de subventions évoluent aussi vers davantage de clarté et les collectivités n'hésitent plus à mettre des équipements à disposition des associations, non pas seulement de façon gratuite mais aussi parfois contre redevance. Elles se sont en effet rendu compte que la mise à disposition gratuite ne responsabilisait pas forcément les clubs, qui ont tendance à demander toujours plus de créneaux, sans forcément les remplir. Cela participe de cette relation plus qualitative et clarifiée, dans le but d'une meilleure utilisation de l'argent public.

La tendance des collectivités locales est-elle de s'appuyer sur un service public du sport renforcé ou sur le réseau associatif? Elle n'est plus aux services des sports avec pléthore d'éducateurs sportifs, en mettant

à part les maîtres-nageurs sauveteurs, obligatoires pour la surveillance des bassins. Deux grandes tendances se dessinent. Premier cas, la collectivité se contente d'une politique de soutien (subventions, mise à disposition d'équipements), sans interférer sur la liberté associative. Deuxième cas, elle cherche à peser sur l'activité des clubs, à les mettre en réseau, à les faire travailler ensemble. La collectivité est alors vraiment motrice et mène une politique volontariste qui dépasse la simple gestion et mise à disposition d'équipements. Ce sont des choix locaux qui souvent dépendent de l'histoire locale et du poids du mouvement sportif.

Comment mieux prendre en considération les millions de pratiquants libres?

Ces dernières années, les collectivités ont réalisé des aménagements extérieurs (aire de fitness, parcours santé, etc.) pour satisfaire ces pratiquants. Et l'un des enjeux du nouveau mandat sera de les faire entrer dans les équipements sportifs classiques. Les clubs vont-ils être en mesure de répondre aux attentes de ce public? Les structures et fédérations multisports telles que l'Ufolep ont une carte à jouer pour développer une offre de services spécifiques et variées. Cela pourrait aussi passer par une licence universelle, passerelle entre différentes disciplines. Pour les collectivités, un autre scénario consiste à accorder directement des créneaux aux non licenciés, en s'appuyant sur des outils numériques, notamment pour le contrôle de l'accès aux équipements. ● D.P.

À RENNES, UN CONSEIL DU SPORT PARTICIPATIF

«*Les pratiquants ont des capacités d'innovation que nous n'avons pas forcément nous-mêmes*», reconnaît Yvon Léziart, professeur des universités en Staps et adjoint aux sports à la ville de Rennes (Ille-et-Vilaine). Depuis 2016, à travers le Conseil du sport mis en place par la mairie, les sportifs locaux participent à la construction de la vie sportive. Et ce, qu'ils soient licenciés ou non.

Pensé dans une logique participative, ce conseil réunit cinq types d'acteurs sportifs: associations, haute performance, sport scolaire et universitaire, usagers des piscines et pratiquants hors structures. «*Chaque groupe gère lui-même son organisation et détermine ses priorités*», explique l'élu, qui réunit régulièrement les responsables dans l'idée de faire émerger des projets et de les traduire sur le terrain. Du concret, comme «*ce travail de signalétique réalisé dans nos piscines en matière d'hygiène et pour déterminer des zones préférentielles selon le niveau de nage*», ou l'installation de casiers fermant à clé le long d'un ancien chemin de halage emprunté par les coureurs à pied et les marcheurs. ● D.P.

Adjointe aux sports et élue Ufolep

Présidente du comité de l'Essonne et élue nationale Ufolep depuis l'an passé, Élisabeth Delamoye est aussi adjointe au maire d'Orsay, chargée des Sports. Réélue fin mars avec l'ensemble de l'équipe municipale, comment conjugue-t-elle ces différents engagements ?



Élisabeth Delamoye, comment devient-on adjointe au maire d'Orsay ?

En 2008, je présidais le club omnisport, qui compte plus de 3 000 adhérents, après

m'être investie dès 1988 comme dirigeante de la section gymnastique, affiliée à l'Ufolep. J'étais en contact avec des élus municipaux, mais aussi départementaux et régionaux, à l'occasion de rencontres sportives. La maire précédente n'avait pas la fibre associative, elle essayait plutôt de nous diviser, et il a fallu défendre le club tout au long de ses deux mandats.

Je me situe plutôt dans la mouvance de gauche et, en 2008 donc, le maire actuel, alors conseiller départemental, m'a proposé d'être sur sa liste. Je me suis dit que si je voulais que cela change, je devais m'engager. Nous avons été élus et j'ai été chargée de la petite enfance, une compétence bientôt élargie au scolaire et au périscolaire. Je suis ensuite devenue adjointe aux sports après 2014, fonction que j'ai conservé.

Justement, comment concilier l'associatif et le politique ?

C'est surtout une question de gestion de son temps. Je reste dirigeante de la section gymnastique, je suis présidente du comité Ufolep et trésorière de la Ligue de l'enseignement de l'Essonne, élue au Comité départemental olympique et sportif, et élue nationale Ufolep depuis 2019... Heureusement, j'arrive assez bien à concilier ces différentes fonctions. Et c'est enrichissant. Mon mandat local se nourrit des expériences et des acquis de mon mandat associatif, mais je veille à dissocier clairement les deux.

Peut-on trouver dans la politique sportive locale l'écho des conceptions de la

dirigeante Ufolep que vous êtes ?

Sans doute ! L'élément central, c'est le soutien aux associations, qui dynamisent la ville. On les soutient en mettant à leur disposition des installations sportives en bon état, en étant à leur écoute et en les accompagnant dans leurs projets.

Sur quels critères accordez-vous des subventions ?

Je suis attachée au fait que les associations soient affiliées à une fédération, c'est un gage de sérieux et de fiabilité, car on est de plus en plus sollicité par des associations créées par des coaches, des professeurs de danse... L'identité sportive d'Orsay, « ville de tous les sports et du sport pour tous », est de permettre à chacun d'accéder à la pratique quel que soit son niveau, sa situation et ses aspirations. Mais nous n'avons pas élaboré de critères spécifiques : nous nous efforçons de maintenir le montant de ces subventions, voire de l'augmenter. Néanmoins, le futur conseil local du sport, de la santé et des loisirs pourra travailler à l'élaboration de critères. Nous souhaitons en retour que les associations participent aux initiatives municipales, comme notre Fête et notre Semaine du sport. Mais cela se fait naturellement.

Le paysage sportif a-t-il évolué au cours de votre mandat ? Avez-vous dû faire de la place à la pratique autogérée ?

Nous avons réalisé un parcours sportif de santé, mais les gens qui courent disposent d'espaces et n'ont pas forcément besoin de nous. Ensuite, inévitablement, les activités fluctuent. Le club omnisport a perdu sa section volley et le badminton, en plein développement, a récupéré ses créneaux. Mais nous manquons de place dans nos installations pour accueillir de nouvelles activités.

Et le multisport ?

Je souhaite développer des écoles de sport et la pratique multisport adulte, ça manque sur la commune, mais les responsables associatifs sont peu réceptifs : du moment qu'ils n'ont pas de problèmes d'effectifs, ils restent sur un fonctionnement très classique. Je veux également développer le sport santé, avec un éducateur

sportif municipal spécialiste des activités adaptées¹. C'est l'un des objectifs de mon nouveau mandat, et je sens monter cette aspiration des associations elles-mêmes. Alors qu'avant, quand je parlais de sport santé, ça tombait à plat.

Vous faites référence à l'Office municipal des sports...

J'espérais en effet que l'OMS d'Orsay, au sein duquel siègent les représentants des clubs, des établissements scolaires et de la mairie mais qui est indépendante de celle-ci, puisse se saisir du sport santé ou du multisport, avec notre appui. Mais ce n'était probablement pas la structure appropriée. C'est pourquoi nous pensons susciter un conseil local du sport, de la santé et des loisirs pour y discuter de ce type de projets.

Vous inspirez-vous d'initiatives de fédérations ?

Clairement, je n'aurais pas la même vision des choses si je n'étais pas à l'Ufolep. Je m'en rends compte quand j'échange avec mes homologues de l'agglomération Paris-Saclay, qui sont intéressés à organiser des événements, une course ou un raid, identifiés à notre territoire, mais moins à développer de nouvelles pratiques ou échanger sur un projet sportif. Même au sein du conseil municipal, il me faut parfois défendre l'intérêt du sport, moins prestigieux ou valorisant que la culture par exemple. Mais être à l'Ufolep me fournit des arguments en faveur des pratiques sportives, et le maire est à l'écoute.

Quelles sont les synergies avec l'agglomération ?

Il n'y en a pas vraiment. Une piscine a été construite par l'agglomération, mais c'est à peu près tout. Et puis, dans notre ville de près de 17 000 habitants, les pratiquants recherchent avant tout la proximité, et une pratique de quartier de préférence. L'agglomération ne répond pas à ce besoin. ●

(1) La Ville d'Orsay emploie des éducateurs sportifs qui interviennent dans les écoles pour les cours d'EPS et encadrent les enfants qui, de la grande section de maternelle au CM1, fréquentent aussi la piscine. Les activités sportives périscolaires, elles, reposent prioritairement sur les associations.



Penser global et agir local

Cette maxime de la transition écologique peut s'appliquer à tous les champs de l'action de notre fédération.

Depuis sa création en 1928, l'Ufolep a toujours été une fédération qui réfléchit et se projette grâce à ceux qui pensent et construisent ses objectifs, son action, son projet. Notre philosophie est républicaine et humaniste, convaincus que nous sommes que le sport, comme la culture, les vacances et l'éducation, peut et doit contribuer à former des citoyens.

Citoyenneté: ce mot va bien à l'Ufolep. «Citoyens sportifs» et «sportifs citoyens» sont des dénominations qui s'accordent avec nos dirigeants, nos pratiquants. L'exercice de cette citoyenneté s'appuie notamment sur le projet associatif, exigeant et émancipateur, micro-laboratoire sociétal qui vit partout dans nos 7 500 clubs et associations. Car c'est bien au local que notre action est la plus effective, et c'est au contact des élus locaux que notre projet se construit. C'est pourquoi l'Ufolep a généralement cultivé d'excellentes relations avec les partenaires essentiels que sont les municipalités. La nouvelle vague des conseils municipaux, déjà élus et à venir, ne devrait pas déroger à cette habitude.

Ces bonnes relations résultent d'intérêts croisés. L'élu local, au-delà de sa sensibilité politique, envisage son action dans le sens de l'intérêt général et du vivre ensemble. En fixant un projet d'ouverture au plus grand nombre, fondé sur l'adaptation des pratiques et le multisport, le projet fédéral que déclinent nos associations correspond très souvent aux attentes des élus locaux. Ceux-ci sont en effet attachés à ce qu'une grande partie de leur population soit «en mouvement», et pas seulement quelques dizaines de sportifs de haut niveau dans des clubs de renom.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Depuis plusieurs années, l'Ufolep, a renforcé son identité autour du bien-être, de la santé qui, là aussi, sont des objectifs recherchés par les élus des villes et des villages pour leurs concitoyens. En s'éloignant d'un sport d'élite exigeant souvent des normes fédé-



À Montbron (16) et ailleurs, associations et comités Ufolep proposent une offre sportive en concertation avec les communes.

rales coûteuses pour les équipements, en n'organisant pas de compétitions nécessitant de gros moyens, en limitant le coût des confrontations sportives internationales, l'association Ufolep est peu gourmande en matière de financement. Fédération attachée à la multi-activité et à la convivialité, l'Ufolep s'efforce en revanche de répondre aux attentes des habitants.

Par le passé, l'Ufolep a aussi pu apparaître comme une extension de l'action et du service publics en répondant aux priorités du ministère des Sports, quand celles-ci correspondaient à son projet. De même, au niveau local, nos associations sportives peuvent parfois devenir un prolongement de l'action des conseils municipaux, des services et des offices municipaux des sports, là encore si les projets se croisent. En effet, en relais de l'action des associations sportives, la professionnalisation de nos comités nous permet, quand les conditions sont réunies, d'aller au-devant de publics dont les villes doivent se préoccuper, sans forcément disposer des agents ou des compétences pour le faire. Par l'intermédiaire de ses comités départementaux, l'action de l'Ufolep peut ainsi décliner et opérationnaliser des pro-

grammes municipaux. Quel plaisir pour un adjoint aux sports de se voir proposer une école multisport permettant aux plus jeunes, et à leurs parents, de découvrir des pratiques variées en toute sécurité! Quel soulagement pour une adjointe à l'action sociale de pouvoir proposer des ateliers «équilibre» ou «mémoire du corps» pour les personnes âgées, afin qu'elles puissent maintenir leur autonomie et se rencontrer. Dans 90 villes de France situées en zone prioritaire, l'Ufolep propose aussi la création de maisons de sport santé: une opportunité supplémentaire de travailler ensemble au bénéfice des populations, et l'un des derniers exemples en date de notre tradition de «laboratoire sportif», de fédération innovante.

Ainsi, que ce soit à travers ses associations ou ses comités, l'Ufolep peut endosser plusieurs rôles, en lien avec les élus locaux, pour développer, animer, rassembler, fédérer et innover sur un territoire, avec comme préoccupation permanente le bien-être des pratiquants et le développement de la citoyenneté. ●

**ARNAUD JEAN, PRÉSIDENT DE L'UFOLEP ET
ADJOINT AU MAIRE D'INGRÉ (45)**

EN HAUTE-VIENNE, YONNE, DORDOGNE, EURE-ET-LOIR...

La marche nordique en terrain balisé

Depuis 2015, l'Ufolep a labélisé cinq circuits de marche nordique, en partenariat avec les communes et les associations locales. Tour d'horizon.

C'est en septembre 2013 que Nelly Brunaud, jeune retraitée familière des activités gymniques, crée au sein de l'association Ufolep Bonnac Loisirs, près de Limoges, en Haute-Vienne, une section rando pédestre, élargie l'année suivante à la marche nordique, « sport complet, permettant de faire travailler le souffle et tous les muscles du corps ».

Coïncidence heureuse, l'Ufolep lance alors son appel à projets pour la labélisation de parcours. Le maire, qui n'est autre que son époux, dit aussitôt banco à l'offre du comité départemental.

Quatre circuits, de 3,5 à 6,5 km, sont identifiés et balisés. Situé au pied du village, le lieu de départ est désormais l'épicentre des activités sportives et de plein air, entre les différents itinéraires de marche, le terrain de foot, l'étang municipal et, depuis juillet dernier, le vélodrome « Raymond-Poulidor » de Limoges-Métropole.

Bonnac Rando réunit 103 licenciés dont 40 pratiquent la marche nordique, et 20 très assidûment. Ceux-ci manquent rarement le rendez-vous du samedi après-midi ou les échanges avec le Spiridon de Saint-Yrieix-la-Perche ou les Godasses ambazacoises.

« La moyenne d'âge se situe entre 50 et 60 ans. Le groupe mêle actifs et retraités, y compris d'anciens adeptes du trail et du running, attirés par une activité dynamique mais moins traumatisante pour les articulations. Et nous serons



bientôt cinq à posséder le brevet fédéral Ufolep », souligne Nelly Brunaud. Sensible au sport-santé, la présidente affiche comme perspective un référencement de la section rando et marche nordique dans le dispositif régional Peps (Prescription d'exercice physique pour la santé) et l'ouverture d'une section Pilates, « complément idéal de la marche nordique en raison du travail sur la respiration qui caractérise cette activité ».

QUATRE AUTRES SPOTS

Parmi les quatre autres spots labélisés à ce jour, l'un se situe dans la Dordogne voisine : à Champcevinel, près de Périgueux. Le club support, le Choc, est lui aussi omnisport¹, et la marche nordique y fédère 80 licenciés. « L'association organise des événements et, comme à Bonnac, les parcours sont aussi utilisés en autonomie par des randonneurs et des vététistes. De son côté, la mairie joue le jeu et remplace les éléments abîmés² et fauche ou tond si nécessaire », observe Patrick Mans, délégué Ufolep de Nouvelle-Aquitaine et ancien référent national de l'activité. Le spot de Cerisiers, dans l'Yonne, possède pour sa part la caractéristique d'être installé dans une zone à très faible densité de population où est implantée une association particulièrement dynamique : Pays d'Othe Multisport (Pom), qui rayonne sur toute la communauté de communes et accueille aussi le sport scolaire Usep. Cela

LA LIMOUZI NATURE REVIENDRA EN 2021

Mi-avril, les organisateurs de la Limouzi Nature Week-end ont dû se résoudre à reporter à 2021 sa 3^e édition, prévue les 6 et 7 juin à Bonnac-la-Côte (Haute-Vienne). Ils devaient pourtant accueillir une invitée de marque : la franco-finlandaise Arja Jalkanen-Meyer, ambassadrice officielle de la marche nordique en France. La coach et auteure d'ouvrages à succès ne devait pas se contenter d'emprunter les parcours du premier spot labellisé de l'Ufolep, mais aussi animer des ateliers de pratique et une conférence sur le sport-santé. Au programme : des circuits de 5 à 25 km, ouvert à la fois aux marcheurs nordiques et traditionnels et aux adeptes du running. Et, pour les plus sportifs, une course nature et un challenge de marche nordique, tous deux chronométrés.

En faisant vivre l'équipement à travers cet événement, la commune et l'association répondent à l'un des points du cahier des charges du partenariat noué avec l'Ufolep. « La Limouzi est un outil de communication qui positionne notre comité comme partenaire des collectivités locales, insiste le délégué Ufolep de Haute-Vienne, Dominique Garcia. C'est aussi un outil de promotion de la pratique. Conjointement à l'animation de séances d'initiation et au prêt de bâtons, il s'agit de susciter la création d'associations, de sections, ou d'élargir la palette de celles qui se consacrent aux activités de la forme. » Deux associations ont ainsi vu le jour à Razès et Saint-Hilaire-Bonneval, communes rurales qui partagent avec Bonnac un relief accidenté où l'usage de bâtons n'a rien d'une coquetterie. ●



1



2



3



4

a même valu à Cerisiers d'être élue en 2019 commune de moins de 2 000 habitants la plus sportive du département ! « Nous utilisons les parcours pour nos différentes activités et nos stages enfants, explique Marie Rouanet, éducatrice sportive. Le site a également accueilli des rencontres Usep, dont une étape du P'tit Tour à vélo. Comme c'est balisé, on n'hésite pas à l'emprunter en famille. On y croise aussi des randonneurs équestres. L'un des avantages est également de pouvoir pratiquer la marche nordique sans crainte en période de chasse ! »

Trois éditions d'un événementiel, la Nordic, ont permis de faire connaître l'équipement. Cependant, la manifestation n'a pas été reconduite depuis : difficile de renouveler le public sur un territoire très peu peuplé !

En **Eure-et-Loir**, ce sont deux parcours qui ont vu le jour, le premier il y a quatre ans à Saint-Denis-d'Authou, un village du Perche de 500 habitants. « Le maire y a tout de suite vu l'occasion de valoriser son territoire et le patrimoine local, d'autant plus qu'un gîte municipal avait récemment été créé. La commune s'est particulièrement impliquée dans la mise en état des chemins. Pour elle, c'est un petit plus pour le tourisme », souligne Hervé Pelletier, président départemental de l'Ufolep.

Le second équipement – sur les panneaux desquels figurent, petite innovation, des QR codes pour les smartphones – a été inauguré en octobre à Hanches, à la frontière des Yvelines, en présence d'une sénatrice, d'une conseillère départementale et des maires de trois des quatre communes traversées par les parcours. « Pour notre comité, la présence d'officiels est une marque de reconnaissance et une possible ouverture pour de nouveaux partenariats », se félicite Hervé Pelletier. Symboliquement, des marcheurs des clubs de Saint-Denis-d'Authou et de Voves s'étaient joints aux locaux de l'ASC Hanches. Les cinq associations pratiquant la marche nordique se retrouvent également trois fois l'an, sur les deux sites

labélisés et sur celui de Voves, en pays beauceron, qui pourrait l'être prochainement. ● **PHILIPPE BRENOT**

(1) Le développement de la marche nordique au sein d'associations accueillant déjà d'autres pratiques (notamment la randonnée pédestre et les activités de la forme) conforte la stratégie multisport de l'Ufolep.
(2) Sur certains parcours, les panneaux subissent des dégradations, généralement répétées à un même endroit et probablement dues aux mêmes « mauvais coucheurs ».

1. Bonnac-la-Côte (87) 2. Panneau, Saint-Denis-d'Authou (28) 3. Champcevinel (24) 4. Exercices physiques lors de la Nordic, à Cerisiers (89)

CAHIER DES CHARGES

Les spots Ufolep de marche nordique sont le fruit de partenariats qui réunissent une commune, un comité départemental appuyé sur une association locale et l'échelon national de notre fédération. D'autres partenaires techniques et financiers sont souvent associés : office de tourisme, Office national des forêts, intercommunalités et services de l'État¹... Ces partenaires collaborent dans l'identification d'un site, le tracé et la mise en état des chemins, l'installation des équipements et leur animation. Sur le plan matériel, l'Ufolep fournit des panneaux en PVC : panneau d'accueil avec cartes et informations, quatre panneaux d'exercices et d'échauffement, et des panneaux de balisage. De son côté, la collectivité locale fournit les éléments et structures en bois pour les accueillir et prend en charge leur installation.

Les collectivités territoriales trouvent dans ces partenariats l'occasion de valoriser un espace naturel tout en affichant une volonté de promouvoir des pratiques de santé accessibles à tous. Les publics se voient offrir l'opportunité de pratiquer une activité en sécurité, seul ou en groupe. Le comité départemental Ufolep, lui, se positionne sur un secteur géographique, soutient son réseau associatif et s'affirme comme partenaire auprès des acteurs sportifs. ●

(1) En raison de la multiplicité des partenaires, tous les projets n'aboutissent pas. D'autres sont suspendus à une ultime autorisation, comme en Meurthe-et-Moselle.

« Fédérer toutes les pratiques »

Identifiée loisir et bien-être, la marche nordique réunit des publics et pratiques de plus en plus variés, tournés vers le sport et la compétition ou, à l'inverse, la santé. L'Ufolep n'en néglige aucune, explique Jean-Jacques Maguerez, responsable national de l'activité.

Jean Jacques Maguerez, quel est le rôle des spots labellisés dans le développement de la marche nordique à l'Ufolep ?

À l'instar du ski de fond, dont elle est issue, la marche nordique peut se pratiquer sur un circuit dédié. Ces « spots » sont une façon de développer ce sport lorsque les lieux s'y prêtent et que les communes sont intéressées. Ils offrent au public la possibilité de pratiquer sur un cheminement adapté en toute sécurité, en s'affranchissant des problèmes d'orientation. Ils permettent également l'organisation de compétitions sur des boucles¹.

Que représente la marche nordique à l'Ufolep ?

Elle concerne 6813 licenciés, essentiellement adultes, dont 70% de femmes, au sein de 484 associations. La moyenne d'âge des pratiquants est d'environ 60 ans et a tendance à baisser.

Et qu'est-ce qui la caractérise dans notre fédération ?

La marche nordique, telle qu'elle a été importée de Finlande dans les années 2000 et s'est développée à l'Ufolep, est d'abord une activité loisir de pleine nature, non compétitive, même si la commission nationale ne néglige aucune forme de pratique. On observe aussi une grande diversité parmi les associations. L'association Nordic Charente, qui réunit 326 licenciés et 23 animateurs autour d'Angoulême, se caractérise ainsi par le grand nombre d'itinéraires identifiés (plus de 300), de niveaux de pratique (6), et de séances hebdomadaires (26).

L'association Albi Marche Nordique du regretté Michel Viguié se distingue aussi par son mode d'organisation, avec un noyau de 60-80 personnes dans la ville-préfecture et plusieurs antennes dans le département du Tarn. Chacune propose des activités de proximité, avec différents niveaux (sport, santé, bien-être, découverte de la nature), et toutes organisent ensemble une manifestation grand public, l'Épiscopale.

Dans un autre registre, à Nevers, le club Multimarche 58 propose à la fois de la marche nordique et des Audax (marche d'endurance à allure réglée): Rémi Sainjeon, leur formateur, est un grand compétiteur. De leur côté, Toulon Marche Nordique et les clubs du Var mettent à profit les reliefs de l'arrière-pays méditerranéen pour organiser à la fois des sorties sportives, des challenges et des sorties bien-être. Et la revue n'est pas exhaustive !

Devant cette diversité, quel est le rôle de la commission nationale sportive ?

Fédérer autour d'un tronc commun technique donnant accès au brevet fédéral de premier niveau (BF1A), qui forme à l'organisation des marches et à l'encadrement d'un groupe, dans une optique loisir. Outre les gestes



À l'Ufolep, la marche nordique réunit 70% de femmes et la moyenne d'âge est d'environ 60 ans.

orthodoxes pour la marche et les exercices gymniques, nous mettons l'accent sur la sécurité et le savoir être : faire régner une bonne ambiance, c'est important ! Ce premier niveau pourra être complété par des modules complémentaires : orientation et utilisation des outils numériques et du GPS, perfectionnement du geste et organisation d'une séance dans une optique sportive, sport santé avec un complément de physiologie, ou encore Bungy Pump, cette pratique très tonique utilisant des bâtons à ressort.

Quelle approche privilégiez-vous ?

Nous sommes particulièrement attentifs à l'accueil des seniors, et notamment des femmes, qui représentent plus des deux tiers de nos licenciés : c'est d'abord à l'accueil de ce public que nous préparons nos animateurs. Nous insistons sur la préparation des circuits et la conception d'un cheminement adapté à l'objectif de la sortie. La marche nordique telle que nous la concevons, c'est la convivialité et le plaisir partagé de la pratique.

Et quel accueil faites-vous aux nouveaux modes de pratique, compétition ou sport santé ?

L'Ufolep est ouverte à toutes les évolutions. Les pratiques plus sportives, avec une recherche de progression des performances et la participation à des épreuves chronométrées, attirent des sportifs plus jeunes, et la licence « R2 Athlétisme » permet ce genre de pratique.

Parce que nous avons vocation à proposer des activités physiques pour tous, nous avons également conçu des sorties adaptées aux personnes fragiles ou convalescentes, en petit groupe, avec des circuits plus courts et un rythme moins soutenu. Tant que les personnes sont en mesure de produire un certificat médical de non-contre-indication, l'encadrement peut être confié à des bénévoles formés dans le cadre fédéral. Mais nous nous préparons également à collaborer dans le cadre du plan national du sport sur ordonnance. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

(1) Comme le propose la Fédération française d'athlétisme, identifiée comme fédération délégataire de l'activité depuis 2009, et qui a développé l'approche compétitive de celle-ci.



Jean-Jacques Maguerez

Une saison dans le rétro

Baisse des licenciés adultes mais hausse des jeunes, publics diversifiés, activités de la forme en pleine santé, formations actualisées...

La saison 2018-2019 a vu une baisse des effectifs (-4,3%) par rapport à la précédente, avec 320 826 licenciés (-14 306) et un nombre de structures affiliées ramené à 7 515 (-86). Cette baisse est toutefois à pondérer : en ajoutant les 30 000 titres individuels de participation occasionnelle (Tipo), le nombre d'adhérents s'établit à 350 000. En outre, ce recul s'observe parmi les adultes, les catégories jeunes et enfants étant en augmentation. Les féminines, majoritaires depuis 2017, prennent un peu plus le pas sur les licenciés masculins avec un rapport de 53/47. Ces statistiques en repli reflètent une tendance commune à l'ensemble des fédérations sportives françaises et l'Ufolep reste la troisième fédération en nombre d'associations, et la première parmi les affinitaires multisports.

Nouveaux publics. Au-delà de ces chiffres, l'Ufolep a poursuivi la diversification de ses actions et touche davantage les publics les plus éloignés de la pratique, à travers des projets ciblés sur les femmes, les seniors, et les habitants des zones de revitalisation rurale (ZRR) et des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV). Des événementiels comme le Playa Tour et Ufo Street, qui s'appuient sur des partenariats avec des structures à objet non sportif et des collectivités territoriales, contribuent au rapprochement puis à l'affiliation de nouvelles structures : Ehpad, centres sociaux ou Maisons des jeunes. Le nombre de ces associations à objet non sportif reste toutefois en-deçà de nos ambitions fédérales.

Comités. 34 comités connaissent une stabilité ou une augmentation du nombre d'associations (Haute-Savoie +20, Guadeloupe +14, Loire Atlantique +12, Guyane +11) et 58 une diminution. Les 7 comités réunissant le plus grand nombre d'associations sont le Nord (325), le Pas-de-Calais (312), le Puy-de Dôme (248), la Gironde (218), le Rhône (171), la Loire-Atlantique (188) et les Bouches-du-Rhône (151).

Ligue de l'enseignement



Activités de la forme. Les activités de la forme arrivent au premier rang avec 63 145 licenciés et licenciées (les femmes y sont très majoritaires) et 5 021 associations ou sections. Cette grande famille réunit toutes les activités de bien-être et d'entretien physique : step, LIA, Cardio, marche nordique, danse sportive, randonnée, éveil corporel musculation, yoga, gym douce, sophrologie... Leur éclatante santé est le fruit d'efforts engagés depuis 2018, notamment à travers la création de week-ends thématiques qui participent à la formation des animateurs et animatrices et renforcent le sentiment d'appartenance.

Activités gymniques. Avec 46 719 licenciées et licenciés (+4 399), la tonicité des activités gymniques ne se dément pas, tant du côté de l'éveil corporel (+24 associations) que de la gym artistique (+13 associations). Cette croissance s'appuie sur la diversité des disciplines proposées, des plus petits aux adultes, et par un calendrier de compétitions fourni, du local au national. À noter : l'éveil corporel tend à s'élargir à d'autres activités sportives faisant le pari d'une initiation précoce basée sur des compétences transversales.

Activités cyclistes. Troisième grande famille avec 39 471 licenciés, les activités cyclistes s'appuient principalement sur le cyclo sport (15 668 licenciés), le cyclotourisme (7 973) et le VTT en compétition (4 723). Elles regroupent également les écoles de vélo (103 sont aujourd'hui référencées) et les activités bi-cross, bike trial et dirt.

Sports collectifs. Les sports collectifs fédèrent 33 210

En raison de l'épidémie de Covid-19, l'AG Ufolep 2020 se déroulera les 17 et 18 octobre dans le Var (83), tandis qu'une AG financière par visio-conférence, avec votes à distance, devait se tenir le 18 avril. Brive et la Corrèze accueilleront l'AG et le congrès en avril 2021.

CHIFFRES CLÉS

- 320 826 licenciés, dont 53 % de femmes et 47 % d'hommes
- 30 000 titres individuels de participation occasionnelle (Tipo)
- 1 962 Ufopass délivrés par 236 structures à objet non sportif
- 7 515 structures affiliées, dont 7 729 associations sportives regroupant en moyenne 43,39 adhérents
- Répartition par catégories : 203 407 adultes, 41 509 jeunes et 75 910 enfants
- 60 championnats nationaux par activité ayant réuni 16 931 licenciés

licenciés et 3 494 associations ou sections. Le volley-ball (13 917) précède le football (11 533), lui-même devancé par ses petits frères à effectif réduit et en salle que sont le futsal et le convivive (environ 12 000). Le homeball, qui bénéficie désormais d'un code activité, apporte son écot.

Sports mécaniques. Les effectifs de la moto sont stables, avec notamment 6 665 licenciés en moto cross, tandis que les écoles de conduite, dont les contenus pédagogiques ont été actualisés, en comptent 1 764. Le dispositif de licence à la journée contribue à cette stabilité en recensant les pratiquants occasionnels. En sport auto (poursuite sur terre, karting, kart cross et trial 4x4), les effectifs sont en très légère baisse, avec 5 216 licenciés, après une saison précédente rendue compliquée par une législation en défaveur de l'Ufolep quant à l'organisation des épreuves de sports mécaniques, et une politique agressive de la FF Sport auto en direction de notre réseau. Le climat est devenu plus serein et les clubs ont fait de gros efforts pour mettre aux normes leurs circuits.

Arts martiaux. Les arts martiaux sont en progression, avec 11 630 licenciés toutes spécialités confondues, et 19 associations de plus. Ils bénéficient de nouveaux codes activités, comme pour l'oshukai, et de l'accueil de disciplines peu connues comme le vovinam (déclinaison du viet vo dao), qui trouvent à l'Ufolep un cadre en accord avec leur philosophie et leurs valeurs. À noter les belles progressions du karaté (1 362 licenciés), de l'aïkido (1 484), de la boxe éducative et du tai chi.

Sports de raquette. Le badminton est le premier sport de raquette avec 10 963 licenciés. L'offre locale se diversifie, avec des rencontres qui jouent la carte de la mixité des publics et des pratiques, dans un esprit convivial. Le tennis de table garde son répondant avec 6 584 licenciés.

Autres activités. La marche nordique et le tir à l'arc-sarbacane (5 124 licenciés) profitent d'une offre renouvelée et diversifiée, à l'initiative de leurs commissions nationales.



Multisport. Le multisport a gagné 139 associations ou sections. On peut voir là les effets positifs des opérations découverte et d'une campagne de communication qui a replacé la multi-activité au centre du projet fédéral. La création d'une communauté d'associations ambassadrices du multisport contribue également à cette dynamique. Les activités de pleine nature (18 355 licenciés) ont été « boostées » par la campagne de communication des super-héros incarnant les contenus pédagogiques des écoles de jeunes organisés autour de différents « savoirs » : se déplacer, s'orienter, glisser, etc. Avec 4 308 licenciés, les courses hors stades (raid multisport, trail, course sur route) capitalisent sur la richesse de leurs calendriers.

Formation. Tandis que l'actualisation du plan de formation s'est poursuivie, 5 500 bénévoles (4 765 hors tronc commun) ont été formés en 2019 au sein de l'Ufolep : modules thématiques pour obtenir des certifications et brevets fédéraux. Cela représente 7 450 journées-stagiaires. Les disciplines ayant proposé le plus grand nombre de formations sont la gymnastique artistique et sportive, la GRS, les sports mécaniques, les activités de la forme, la marche nordique, le tir à l'arc et la sarbacane, le twirling bâton et les activités cyclistes. ●

FINANCES : BONNE SANTÉ CONFIRMÉE

Le compte de résultat de l'exercice 2019 s'élève à 5 605 491 € (contre 5 295 845 en 2018) et vient confirmer la tendance à la hausse du chiffre d'affaires de la fédération lors des 4 derniers exercices, tous bénéficiaires. Le différentiel positif de 400 000 € entre le budget prévu et le réalisé s'explique principalement par une augmentation des subventions (dont l'une de 300 000 € pour notre projet de Maisons sport santé société) et le succès des formations aux premiers secours (PSC1). Le résultat de 17 000 € (0,32 % du montant du compte de résultats) viendra consolider les fonds associatifs de la fédération.

On note une forte augmentation des flux en direction du réseau, à hauteur de 1 967 923 €, pour 1 869 549 € de remontées via les parts nationales des affiliations et des

licences (soit un delta de près de 100 000 € en faveur des comités, alors que les précédentes années celui-ci était de l'ordre de 300 à 400 000 euros au bénéfice de la fédération). Cette inversion a permis d'accompagner à la fois le développement des comités et de nombreux dispositifs et projets (week-ends des activités de la forme, multisport, « gestes qui sauvent », écoles de conduite moto, Ufostreet, etc.).

Il faut également souligner le travail de suivi du réseau (comme le Code du sport nous y oblige) avec notre outil Innovance de centralisation des bilans, qui nous permet d'évaluer la santé financière des comités et d'identifier toute difficulté de gestion, ceci dans une logique d'accompagnement. ●

PIERRE CHEVALIER, DTN DE L'UFOLEP

En bref

Playa Tour



Molly Byles

Du 20 juin au 5 octobre 2019, la 13^e édition de l'Ufolep Playa Tour a réuni 25 000 participants en une trentaine d'étapes, tant en bord de mer (Manche, côte atlantique, Méditerranée) qu'autour de plans d'eau (Marne, Ardennes, Meuse, Seine-Saint-Denis, Eure-et-Loir, Essonne), y compris outre-mer (Mayotte, Réunion et Martinique). La vocation de l'Ufolep Playa Tour est notamment d'offrir sur l'ensemble du territoire une palette d'animations et d'initiations sportives accessibles au plus grand nombre, et plus particulièrement aux 40% de Français qui ne partent pas en vacances et aux 50% de la population qui se déclarent inactifs.

Ufo Street

Philippe Benoit / En Jeu



La finale nationale de la 3^e édition du dispositif Ufo Street a réuni 500 jeunes les 22 et 23 juin à l'Insep, dans le bois de Vincennes. Celle-ci fut le point d'orgue d'une série de 60 événements multisports

qui ont réuni au total plus de 6000 participants, en France métropolitaine et outre-mer. Ufo Street, ce sont des matchs d'urban soccer à 5x5, des challenges de street workout, des concours de vitesse, d'agilité et de dribble, soutenus par une sono où les musiques urbaines ont la part belle. C'est aussi et surtout l'occasion de mobiliser des 12-17 ans en majorité issus des territoires prioritaires, et de les inviter à prolonger ce moment avec une pratique sportive régulière. Les adolescents sont également sensibilisés aux enjeux de santé, d'environnement et de lutte contre les addictions. À souligner : le partenariat noué avec La dictée des cités s'inscrit dans la durée.

Diversité et fraternité

En collaboration avec la Ligue de l'enseignement, les manifestations nationales ont porté haut les couleurs de la diversité à l'occasion de la Journée internationale de la diversité culturelle du 21 mai, mais également à d'autres dates. Dans le même esprit, une quinzaine d'événements ont été coorganisés les 15 et 16 juin avec l'association Fraternité générale sous le titre générique « Matchs de la fraternité – Ensemble sous le même maillot ». Au programme de ces événements portés par des associations de quartier prolongant le Dîner des couleurs de l'association Fraternité générale : tournois de foot et activités multisports.

Service civique

De nouvelles missions pour les volontaires en service civique ont été créés en 2019, au plus près des besoins des associations et en lien avec les priorités fédérales portant sur les nouveaux publics. Plus de 660 volontaires ont effectué des missions de 6 à 9 mois au sein d'associations



Archives Ufolep 66

(80%) ou de comités (20%). Un quart de ces missions l'ont été dans le cadre du grand programme « volontaires tout terrain » et de ses trois axes : multisport, sport pour tous, sport éthique et responsable.

Service national universel

Quatre comités Ufolep ont participé à l'expérimentation du Service national universel (SNU), menée au début de l'été 2019 dans 13 départements et qui, à terme en 2024, doit concerner tous les adolescents de 15 et 16 ans. Le SNU est découpé en trois phases : une première période de 15 jours dédiée à la cohésion, puis une 2^e phase obligatoire portant sur des missions de services d'intérêt général, prolongée par un engagement facultatif de trois mois minimum, sous forme de service civique par exemple.

Passerelle Ufolep-Usep

Le projet passerelle entre le sport scolaire Usep et le sport pour tous Ufolep a été formalisé l'an passé. Il s'agit d'établir ou de resserrer les liens entre les associations des deux fédérations, pour le bénéfice des plus jeunes, en favorisant la cohérence d'un parcours sportif sur la durée plus que la prise de licence. Le panel de départements sollicités pour cette expérimentation sera élargi à la suite de l'intérêt manifesté par d'autres comités, qui bénéficieront d'un accompagnement et d'un kit de communication.

UNE COMMUNICATION RENFORCÉE

L'année 2019 a vu l'aboutissement d'un plan quadriennal portant à la fois sur la communication institutionnelle et celle développée vers les associations et les comités. Objectif : mieux valoriser les actions de nos deux secteurs « sport éducation » et « sport société ». En interne, cette stratégie s'est traduite par l'accompagnement du réseau avec des outils clés en main, notamment dans le cadre de notre campagne de communication sur les super-héros du multisports nature.

L'Ufolep a également renforcé sa présence sur les réseaux sociaux et intensifié ses relations médias, comme le montrent les indicateurs du web (sites Internet et réseaux sociaux) et

les retombées presse. Quelques chiffres : 120 000 destinataires de la version numérique de la revue *En Jeu* (8 500 ex. pour la version papier) ; 5 081 utilisateurs du Guide Asso ; 57 sites Ufoweb départementaux, 11 régionaux et 7 de commissions nationales sportives ; 140 109 visiteurs par an pour notre site internet grand public et 4 651 pour l'extranet ; 92 comités départementaux et régionaux et 9 commissions nationales sportives animant une page Facebook (et 7 438 abonnés, soit + 15 %, pour la page nationale) ; 40 comités sur Twitter et 1 901 followers (+ 21 %) pour la fédération ; 55 385 vues et 239 abonnés pour notre chaîne YouTube ; 700 abonnés sur Instagram. ●

Vers un contrôle d'honorabilité

Susceptible de concerner à terme 1,8 millions de bénévoles, cette mesure a été annoncée lors de la Convention nationale sur les violences sexuelles dans le sport, le 21 février à Paris.

Près de 400 représentants du monde du sport ont participé au siège du Comité national olympique (CNOSF) à la convention initiée pour jeter les bases d'un plan de lutte contre les violences sexuelles dans le sport. Celle-ci faisait suite à l'avalanche de témoignages déclenchée par celui de la patineuse Sarah Abitbol dans *l'Équipe* du 29 janvier. Dans un discours émaillé de paroles de victimes, la ministre des Sports a affirmé que sa priorité était «la sécurité et l'intégrité physique et morale» des enfants dans le milieu du sport, et dévoilé des pistes ayant trait à la prévention, la sensibilisation et la formation. Roxana Maracineanu table en particulier sur la généralisation de «contrôles d'honorabilité» pour le 1,8 million d'éducateurs et de dirigeants, y compris les bénévoles engagés dans les fédérations et les clubs sportifs¹.



Roxana Maracineanu

EXPÉRIMENTATION DANS LE FOOTBALL

Sur la base d'une expérimentation menée depuis un an en Centre-Val de Loire, ces contrôles seront d'abord étendus aux bénévoles sportifs de la Fédération française de football. «Avec deux millions de licenciés, ça nous donnera un bon indicateur», a affirmé Roxana Maracineanu. De son côté, Patrick Karam, inspecteur général de la Jeunesse et des Sports et vice-président du Conseil régional d'Île-de-

France, a avancé le chiffre de 247 000 victimes de violences sexuelles dans le sport sur ces quarante dernières années². Outre la généralisation du contrôle de l'honorabilité (pour les encadrants bénévoles et l'équipe dirigeante des associations sportives, ainsi que pour l'ensemble des cadres d'État), Roxana Maracineanu a annoncé la nomination d'une déléguée ministérielle chargée des violences dans le sport (Fabienne Bourdais, inspectrice générale) et le renforcement de la cellule dédiée au traitement des signalements de violences sexuelles au sein de la direction des Sports. S'y ajoutera la création d'un répertoire national des associations sportives afin que le ministère soit en capacité de communiquer directement avec chacune d'entre elles.

«Je souhaite aussi renforcer la responsabilité des fédérations sur les questions liées à l'éthique, a annoncé la ministre. Cela doit faire l'objet d'un plan de prévention spécifique que nous les aiderons à construire. Cela doit être un enjeu majeur des prochaines élections fédérales au même titre que les questions de lutte contre le dopage ou les dérives communautaires.»

Roxana Maracineanu a enfin insisté sur la formation des éducateurs sportifs: «Je veux qu'elle comprenne désormais un module spécifique, obligatoire et évalué sur le thème de l'éthique et de l'intégrité. À terme, cela doit nous permettre d'aboutir à la création d'un code de déontologie de l'éducateur sportif et de l'entraîneur comme celui auquel sont tenus les agents de l'État.» ● **PH.B.**

(1) Aujourd'hui, seuls les éducateurs sportifs titulaires d'une carte professionnelle font l'objet d'une vérification systématique de leurs antécédents judiciaires via la consultation automatisée du bulletin 2 du casier judiciaire et du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes.

(2) Extrapolation «non scientifique» effectuée à partir d'une enquête de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales sur la période 2005-2011.

(3) *Le Monde* du 20 janvier.

GLACE ET ROLLER : DEUX PRÉSIDENTS CHUTENT

Le président de la Fédération française de roller et skateboard, Nicolas Belloir, a démissionné le 6 mars après les critiques formulées par la responsable de l'activité roller derby sur sa gestion de cas d'agressions sexuelles au sein de la FFRS. Amandine Richaud-Crambes avait notamment dénoncé le soutien apporté par la fédération à un joueur accusé d'exhibition sexuelle et aujourd'hui suspendu à titre conservatoire. Il s'agit du deuxième président de fédération à démissionner à la suite de révélations de violences sexuelles après Didier Gailhaguet aux Sports de glace. Symboliquement, c'est Nathalie Péchalat, co-auteurice de la tribune signée le 30 janvier par une cinquantaine de sportifs de haut niveau au lendemain du témoignage de la patineuse Sarah Abitbol dans *l'Équipe*, qui a été élue à son poste le 14 mars¹. ●

(1) Un recours a toutefois été déposé, le scrutin ayant été maintenu en dépit du retrait de trois candidats en raison de l'épidémie de Covid-19.

L'Ufolep, fédération engagée

L'Ufolep s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles, qu'elle associe à son action en faveur de la place des femmes dans le sport.

Certains considéreront que la pression psychologique exercée par un entraîneur sur de jeunes athlètes n'est pas la même dans une fédération affinitaire et multisport que dans une fédération concernée par le haut niveau. Mais l'Ufolep n'est pas plus immunisée contre les violences sexuelles que les autres fédérations et organisations sportives. En revanche, notre fédération se préoccupe de ces questions depuis plusieurs années. Elle a missionné une structure fédérale dédiée, mis en place des dispositifs et créé des outils méthodologiques et pédagogiques. L'Ufolep propose ainsi à ses associations, comités et commissions sportives un accompagnement en matière d'information, de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles.

Groupe F.A.I.R. C'est le groupe F.A.I.R (Femmes en action pour l'inclusion et le respect) qui est précisément en charge des discriminations et des violences faites aux femmes. Sur la base d'une enquête menée au printemps 2019 au sein de notre réseau – et qui a recueilli plus de 4 000 réponses –, ce groupe de travail a rédigé un plan d'action portant sur l'égalité femmes-hommes. Validé politiquement depuis, il fixe notamment comme objectif la mise en place d'un dispositif de signalement des cas de harcèlement et violences sexuelles, et de prise en charge des victimes.

Partenaires. Un réseau de partenaires vient renforcer l'action fédérale sur la base de conventions nationales. On citera notamment :

- l'association Colosse aux pieds d'argile qui, d'une part, contribue à sensibiliser nos licencié.e.s et le grand public (notamment sur les étapes estivales du Playa Tour) et, d'autre part, aide à former les professionnels et les bénévoles des comités et des associations pour identifier, informer et prendre en charge les personnes victimes de violences sexuelles, et tout particulièrement les enfants¹ ;
- la Fédération nationale des centres d'information des droits des femmes et des familles (FNCIDFF), qui accompagne les femmes victimes de violences à travers des projets d'insertion sociale et professionnelle qui intègrent l'accès à la pratique sportive ;
- la Fondation des femmes, à travers un partenariat centré sur la Nuit des relais, événement sportif et solidaire visant à lever des fonds au profit d'association œuvrant au quotidien contre les violences faites aux femmes.

Référent national et outils pédagogiques. Un référent fédéral «sport et citoyenneté», qui a suivi une formation délivrée par le ministère des Sports, est habilité à former à ces questions les formateurs et formatrices de notre réseau et à intervenir auprès du grand public lors de manifestations sportives ou de conférences. Intégré au réseau ministériel des référent.e.s citoyenneté, il a également pour mission d'alimenter le réseau en outils



Le groupe F.A.I.R de l'Ufolep autour de Caroline de Haas.



Sébastien Boueilh, fondateur de Colosse aux pieds d'argile, AG Ufolep 2017

méthodologiques et productions pédagogiques. Ces outils «clés en main» sont à la disposition des comités et des associations, qui peuvent les présenter sur des stands d'information ou les utiliser pour animer des ateliers en marge de manifestations grand public ou de rassemblements sportifs.

À poursuivre. Les travaux engagés doivent être poursuivis afin que toutes les associations et structures Ufolep soient les lieux d'un accueil bienveillant où chacun, en particulier les plus jeunes et les femmes, se sent parfaitement à l'aise et en sécurité. Cela passe par la structuration d'un réseau de référents (compétents en matière d'identification, signalement et prise en charge) et par la mise en place d'un numéro d'urgence et du contrôle d'honorabilité des bénévoles souhaité par la ministre des Sports. Au-delà de l'emballement médiatique de ces dernières semaines, ces actions et ces dispositifs pérennes doivent aider à mieux combattre et – nous l'espérons – faire disparaître le harcèlement sexuel et les violences faites aux femmes et aux enfants de l'environnement sportif.

Toutes nos associations et tous nos comités sont invités à s'associer à cette ambition. Soyez également attentifs aux signes de mal-être d'un ou une licencié.e, et ne tolérez aucun agissement douteux de la part d'un animateur ou d'un cadre dirigeant. Mieux encore, montrez-vous pro-actifs concernant ces questions restées trop longtemps tabou. ●

ADIL EL OUADEHE, ADJOINT À LA DTN, ET AGATHE VRIGNAUD, EN CHARGE DU GROUPE F.A.I.R
Avrignaud.laligue@ufolep-usep.fr

(1) Comme le 17 février à Orléans devant les stagiaires du Centre-Val-de-Loire préparant le Certificat de qualification professionnelle jeux sportifs-jeux d'opposition. Ces dernières années, Colosse aux pieds d'argile est notamment intervenu dans le Gard, le Gers, l'Hérault et sur des étapes du Playa Tour.

Deux numéros d'urgence :
Violences Femmes Info
(3919 ou SMS au 114)
Pour les enfants :
119

POUR ATTIRER DE NOUVEAUX PUBLICS

Le soft volley s'invite en douceur

Pratique douce, analyse de terrain et harmonisation des formations sont les trois chantiers actuels du volley-ball Ufolep.

José Roig, pourquoi la commission nationale volley, dont vous êtes membre, promeut-elle aujourd'hui le soft volley?

Parce que cette variante, importée du Japon il y a trois ou quatre ans, est accessible et très ludique. Le soft volley se joue à quatre, avec un ballon léger et plus gros, dans des limites réduites correspondant à celles d'un terrain de badminton de double. Le filet est fixé à une hauteur de 2 mètres et les règles sont moins contraignantes: la touche de balle tolère les collés ou portés, et tous les joueurs peuvent attaquer au filet. Le soft volley se prête tout particulièrement à la pratique mixte ou à celle des seniors et des débutants: le club du Séquestre, près d'Albi (Tarn), l'utilise par exemple pour son école de volley, et ceux de Vendegies et Assevent (Nord) avec les adultes. Le soft volley s'invite aussi dans les Ehpad sous la forme de volley assis.

Quelle place souhaitez-vous faire à cette pratique ?

Il ne s'agit pas de la développer au détriment de la pratique traditionnelle, à laquelle la commission nationale et nos licenciés sont très attachés, mais de faire coexister les deux. L'enjeu est d'accueillir de nouveaux publics, comme les plus de 50 ans qui souhaitent pratiquer un sport collectif entre amis, sans besoin de l'aiguillon de la compétition. Ce ballon facile à manier se prête également à la pratique multisport et peut faciliter la passerelle entre nos clubs et les associations d'école de l'Usep. L'an passé, les 60 départements où la pratique du volley est la plus développée ont reçu un kit, avec des ballons et une fiche pédagogique. Dans le Tarn-et-Garonne et le Nord, le soft volley est déjà une pratique de terrain.

Une jeune volontaire en service civique épaula la commission nationale jusqu'à fin août: sur quelles missions ?



Sa première mission consiste à mieux identifier les réalités de terrain, au-delà des statistiques. Certains comités – Nord et Pas-de-Calais par exemple – proposent par exemple une formule de championnat très classique, avec matchs aller-retour le week-end. D'autres – Loire-Atlantique, Isère, Drôme, Ardèche... – jouent en semaine. D'autres encore organisent des «plateaux» réunissant cinq ou six équipes, ou laissent aux clubs le soin de fixer la date des rencontres. Par endroits, la pratique est loisir, en 3x3 ou 4x4, ou bien essentiellement mixte. Et certains, comme le Tarn, proposent plusieurs formules. Camille Jutigny est chargée de recenser ces différentes pratiques, les actions de formation, les comités dotés d'une commission technique, tout en identifiant un correspondant par territoire.

La seconde mission de cette jeune étudiante, licenciée au club de Saint-Ay, près d'Orléans, est centrée sur le comité du Loiret. À la demande des clubs, soucieux de développer la pratique jeune, elle travaille sur un modèle de stage de deux jours pour ce public, avec tous les outils pratiques pour l'organiser. Bien entendu, ce modèle de stage sera ensuite mutualisé avec tous les comités.

Cette jeune volontaire vous épaula également dans la rédaction du nouveau plan de formation...

Oui, notamment dans la mise en forme et l'harmonisation des fiches pédagogiques et des modèles de séances. Nous travaillons en particulier sur le premier module de formation, avec le souci d'harmoniser les façons de faire, qui aujourd'hui varient d'un territoire à l'autre. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE BRENOT

14 479 LICENCIÉS UFOLEP

En 2018-2019, l'activité volley-ball réunissait 14 479 licenciés, dont un tiers de féminines, au sein de 154 associations. Ce chiffre est stable depuis plusieurs années. Il s'agit majoritairement d'une pratique adulte (85%), enfants et jeunes ne représentant que 6% et 9% des licenciés. ●



José Roig

À AIGUEBELETTE (SAVOIE)

La multiactivité jaillit du lac

Cécile Le Bourg s'est inspirée du sport scolaire pour offrir du multisport aux enfants des environs du lac d'Aiguebelette, à commencer par les siens.

Saint-Alban-de-Montbel est un joli village bordé par le lac d'Aiguebelette, à vingt kilomètres à l'ouest de Chambéry (Savoie). Et c'est sur ses rives qu'est née en septembre 2013 l'association qui, sans la détermination de Cécile Le Bourg à proposer du multisport à ses enfants, n'aurait jamais vu le jour. «*Il n'existait rien de ce genre, explique-t-elle, et je n'ai pas réussi à convaincre les collectivités locales de se lancer. Ayant trouvé une jeune diplômée en Staps pour l'animation, j'ai donc créé une association avec deux ou trois parents.*» Son nom fait office de programme: Multiactivités du lac.



Le mercredi, c'est multisport en extérieur.

ENFANTS ET ADULTES

Professeure des écoles, en poste dans l'Isère voisine, Cécile Le Bourg envisage d'abord la création d'une association Usep dans l'école: fausse piste. Elle se tourne alors vers l'Ufolep, qui permet de développer conjointement la pratique adulte, et offre en plus un kit de matériel pour démarrer.

Reste à trouver une salle: ce sera celle d'une école de la commune limitrophe de La Bridoire, déjà utilisée pour le judo et disponible le samedi matin. Deux, puis trois créneaux accueillent les enfants de 2 à 8 ans. S'y ajoute bientôt un créneau adulte dans un gymnase voisin. Pendant que les enfants pratiquent des jeux d'intérieur, les parents s'adonnent au hand ou au tennis, en profitant des compétences de chacun!

Dès l'année suivante, les créneaux enfants et adultes sont rapatriés sur le gymnase de Saint-Alban, le soir en semaine. Prolongeant les pratiques familiales de ses membres, des cycles saisonniers du mercredi après-midi sont également lancés: ski alpin l'hiver, natation l'été. Le succès est immédiat.

De nouveaux créneaux sont ensuite créés en profitant des compétences d'un éducateur sportif, employé jusqu'alors dans les écoles: du multisport d'extérieur (dans l'esprit des écoles sport nature de l'Ufolep), et du foot, pour répondre à la demande.

Ainsi, d'année en année l'offre s'enrichit, et la saison 2019-2020 a vu l'introduction d'une pratique du biathlon associant tir à l'arc et roller ou trottinette.

UNE GESTION FAMILIALE

Animée par un éducateur rémunéré, toute nouvelle activité est financée par les cotisations, fixées à 150€ par an. «*Dans cette gestion familiale, il faut un minimum de 7 à 8 enfants pour un créneau d'une heure, et une douzaine pour*

une heure trente», indique la présidente. À la différence d'autres associations Ufolep, cette cotisation ne permet pas de participer à plusieurs activités. Par ailleurs, seuls les 40 enfants de l'école de sport sont dûment licenciés à l'Ufolep, ainsi que les pratiquants adultes les plus assidus. «*Ce créneau adulte compte 22 inscrits et fonctionne en autogestion. Par cycles de deux à quatre séances, nous pratiquons des sports d'équipe, classiques ou innovants, des sports de raquette, du judo, du renforcement musculaire, etc. L'ambiance est sympa, et tonique*» résume Cécile Le Bourg.

Mais au fait, que devient sa progéniture, pour laquelle elle s'est tant décarcassée? «*Ma fille Zaya, 12 ans, a arrêté, sauf pour les sorties au ski. Mon fils Noam, 8 ans, participe à l'école de sport d'extérieur du mercredi et au foot loisir.*» Et il n'est pas le seul à pouvoir lui dire merci. ●

PHILIPPE BRENOT



Cécile Le Bourg

UN DÉBUT DE SEMAINE CHARGÉ

Lundi soir: foot loisir, roller (6-10 ans);

Mardi soir: école de sport (3-5 ans et 5-7 ans);

Mercredi: multisport extérieur (7-9 ans et 9-11 ans), baby-athlé (5-7 ans), biathlon (6-10 ans), multisport adulte en soirée, plus 6 sorties ski de janvier à mars et un cycle piscine au printemps.

L'association compte 120 adhérents, dont environ 50 sont licenciés à l'Ufolep, et touche 250 personnes en incluant les animations proposées durant les vacances scolaires. À la demande générale, les KidsXGames, pour les 9-14 ans les plus motivés, reviennent ainsi deux semaines, début juillet et fin août. ●

www.multiactivitesdulac.free.fr

Morceaux choisis PHILIPPE RIDET

Autour de la piscine

La piscine Alain-Gottvallès a été le centre de mon univers, entre treize et dix-huit ans. Inaugurée en 1964, il n'en subsiste qu'une photo et des souvenirs ensoleillés dans la mémoire de trois générations de baigneurs qui s'y sont succédé jusqu'à sa destruction au début des années 2000. Cette image a figuré sur une carte postale éditée par l'imprimerie Combiar à Mâcon (Saône-et-Loire), entreprise fondée en 1914 et définitivement fermée en 1982. J'en achetai une dizaine lorsque je les découvris au début des années quatre-vingt, dans le présentoir rotatif du bureau de tabac-journaux situé en face de l'église Notre-Dame, à côté du marchand de cycles et de vélomoteurs Lethenet. Je n'en possède plus qu'une; les autres ont été envoyées, données ou perdues au cours de déménagements. Au dos, une légende précise que le centre nautique est l'œuvre de Marc et Pierre Dosse, un père et son fils.

Influencés par Le Corbusier et le rationalisme, les deux hommes avaient traduit l'essence d'une piscine découverte: un lieu où la pratique du sport importait autant que les bains de soleil, les jeux de l'ombre et de la lumière sur les corps, les miroitements de l'eau comme dans les tableaux de David Hockney. Un fil scintillant, fragile, inattendu reliait Beverley Hills à cette lisière, à l'est de la ville, avant qu'elle ne se fonde dans une campagne grasse et souvent pluvieuse. Les plages dallées de travertin paraissaient démesurées en comparaison de l'espace réservé aux bassins.

Il manquait, paraît-il, un centimètre à celui de cinquante mètres pour mériter son qualificatif d'olympique. Toutefois, les records départementaux, dont le mien sur 100 mètres dos cadets, étaient régulièrement homologués. C'est le lieu de mes plus beaux étés. Cette conviction était déjà la mienne bien avant que les désagréments

ordinaires de la vie ne viennent l'étyayer. À l'été 1974, elle fut aussi, sinon l'épicentre, du moins le territoire annexe d'un drame: un des maîtres-nageurs fut abattu d'une balle de 22 long rifle par une jeune étudiante en philosophie. Après quoi, ma vie ne fut plus la même.

Le plongeur, notre tour Eiffel. Du haut de ses dix mètres, on embrassait cette partie de la ville située aux alentours du Carrefour de l'Europe d'où partaient des routes pour l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, ainsi que toute l'étendue du centre nautique: du minigolf à la pataugeoire, des terrains de volley-ball jouxtant une ancienne drague où barbotait un couple de cygnes, jusqu'au camping municipal. Sur la route du Midi, des touristes en avaient fait une étape. Satisfaits des services et du confort, certains avaient décidé d'y passer toutes leurs vacances.

Au premier plan, ce bloc de béton n'est autre que le banc derrière lequel nous protégeons nos jeux, notre intimité, nos approches. Je ne connais pas les deux jeunes filles, l'une en bikini bleu sombre, l'autre en jaune, qui s'apprêtent à s'allonger sur leur serviette après l'avoir étalée du plat de la main. Il doit être 11 heures du matin. L'affluence est modeste et il y a quelque chose d'encore vif et pimpant dans l'air; la chaleur de l'après-midi l'amollira bientôt.

Plissant un peu les yeux, je distingue, mais c'est difficile pour un profane, la ligne d'eau composée de maillons de plastique rouges et jaunes, assurant aux nageurs du CNB, le club de natation, la jouissance exclusive de deux couloirs de nage, le 7 et le 8. Le long de la barrière séparant l'espace baigneurs de celui du public, discute un groupe de garçons et filles. J'en ai connu la plupart mais je ne peux les identifier. L'usage d'une loupe est inutile: elle accentue le flou des visages et des corps jusqu'à leur dilution.

Aucun doute possible en revanche sur l'identité du garçon en retrait, assis sur la rambarde, légèrement penché en avant, les bras croisés dans son peignoir rouge. C'est moi. Personne pourtant ne peut me reconnaître. Conviction inébranlable: j'appartiens à ce lieu. J'y ai passé tant d'heures qu'il est tout à fait naturel que j'apparaisse dans la seule image qui le représente. Le contraire eût été étonnant.

À ma gauche, juste à côté du plongeur dont la planche d'appel souple et antidérapante permettait aux plus doués d'exécuter des sauts périlleux ou carpés, on peut entrevoir deux personnes vêtues d'un T-shirt blanc et une autre sur ma droite. Ce sont des maîtres-nageurs. Didier Cornaton se trouve parmi eux... Pas de doute non plus. Il est encore de ce monde, le mien, le nôtre. Nous avons vécu ensemble cette infime seconde où le photographe a appuyé sur le déclencheur de son appareil. Ce cliché l'atteste: je n'ai rien inventé, ni ce paysage, ni ces personnages, ni la suite. Cette carte postale est une preuve de vie. ●

© ÉQUATEURS



Ce crime est à moi,
Philippe Ridet,
Équateurs, 206 pages,
20 €.

UN CRIME, UNE VILLE, UNE ÉPOQUE

Grand reporter au *Monde*, Philippe Ridet évoque dans son premier roman sa jeunesse et la cité qui en fut le cadre, à travers le fait divers qui marqua à jamais le jeune licencié du club de natation local qu'il était: au début de l'été 1974, un maître-nageur un peu trop séducteur est abattu par une étudiante jalouse et possessive. La piscine municipale est le lieu où se sont croisés les protagonistes du drame, et si le jeune homme les a seulement côtoyés d'un peu loin, ce crime agrège les sentiments qu'il nourrissait alors et devient la marque du souvenir. Découpé en court chapitres, le récit restitue remarquablement l'atmosphère d'une ville moyenne en ces années giscardiennes: Bourg-en-Bresse, jamais nommée mais aisément identifiable. ● PH.B.

je me souviens... PHILIPPE COLLIN

Radio France



Né à Brest (Finistère) en 1975, Philippe Collin devient après une maîtrise d'histoire contemporaine, chroniqueur dans plusieurs émissions de France Inter. Il anime ensuite lui-même, entre autres, le très caustique *Panique au Mangin Place* (prolongé par *Personne ne bouge!* sur Arte) et, depuis 2015, un magazine consacré à la culture et l'histoire du sport: *L'œil du tigre*, le dimanche à 18 heures.

Je me souviens du football de rue, de cour d'école. En club, je n'ai tenu qu'une saison, vers neuf-dix ans, à Lanvéoc, sur la presqu'île de Crozon. Pour moi le football est récréatif, jubilatoire, sauvage. Aussi, l'orthodoxie d'un entraînement, la contrainte d'une organisation d'équipe, d'une tactique et de consignes de jeu, m'ont vite ennuyé. Le foot que j'aime est celui d'un plaisir facile où tout le monde a le droit de monter sur les corners. Dans mon jardin, c'est comme ça qu'on jouait! Un jardin où j'ai gagné je ne sais combien de coupes d'Europe, et marqué les plus beaux buts du monde. Mais personne ne le sait.

Adolescent, j'ai aussi eu une passion pour le Tour de France. Je suivais chaque étape à la télévision et, sitôt après l'arrivée, je les revivais sur mon vélo demi-course: une heure à fond en me prenant pour un champion et en choisissant un terrain vallonné si c'était une étape de montagne, un bord de plage si c'était une étape de plaine terminée par un sprint massif. C'était les années d'avant l'EPO, et mon coureur favori était Greg Lemond. Je me souviens aussi avoir fait un peu de natation, mais ça m'a vite saoulé. Et aussi du handball en UNSS, mais sans me sentir très impliqué.

Finalement, je n'ai pas tant de grands souvenirs de sport et j'en reviens toujours à mes dix ans et à l'Euro de

football 1984, qui fut un moment important de ma vie d'enfant. Un moment de pure réjouissance, sorte de compensation à la tension dramatique du France-Allemagne du Mondial en Espagne, deux ans plus tôt. Chaque match fut une joie, avec une mention particulière pour cette demi-finale contre le Portugal où l'on a craint de revivre la désillusion de Séville, avant que Domergue et Platini ne marquent durant la prolongation. Je revois Tigana cachant au coup de sifflet final le ballon du match sous son maillot: un geste d'enfant là encore, l'œil malicieux et le ventre gonflé comme une femme enceinte. C'était une époque heureuse où les joueurs n'étaient pas des icônes inaccessibles, on pouvait facilement se projeter à travers eux. Sans être un football de dilettante, cela restait un football de récréation. Aujourd'hui, Cristiano Ronaldo est un joueur extraordinaire, mais c'est un robot. Je me souviens qu'imposer une émission consacrée au sport sur France Inter n'était pas gagné d'avance. Il fallait un titre à la frontière du sport et de la culture, facilement mémorisable: c'est mieux, pour le classement Médiamétrie. *L'œil du tigre* répondait à ce cahier des charges: *The Eye of The Tiger*, c'est la chanson du film *Rocky 3*, écrit et réalisé par Sylvester Stallone, incarnation du héros sportif au cinéma. Avec en plus un côté espiègle qui illustre bien le ton de l'émission. ●

l'image

LA FLAMME, PAR JORGE GONZÁLEZ (ÉDITIONS DUPUIS)

DR



«La flamme», c'est le surnom d'un gamin rouquin qui se distingue ballon au pied sur les terrains vagues de Buenos Aires puis, dans les années 1920, sous le maillot ciel et blanc du Racing Club de Avellaneda. Quatre générations plus tard, un enfant à la chevelure tout aussi éclatante découvre dans des coupures de presse les grandes heures de son arrière-grand-père. Avec le football pour fil rouge, l'argentin Jorge González interroge les failles et les mystères de la filiation. D'une époque à l'autre, on passe d'un trait charbonneux à des pages aérées, aux tons pastels. Parce qu'il déborde du cadre habituel du genre, ce roman graphique très personnel, où les choses sont plus suggérées qu'explicitées, pourra dérouter le lecteur trop pressé. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut s'attarder sur ces pages en suspension où l'auteur, né en 1970, plonge dans la mémoire familiale pour exorciser les doutes de la paternité. ●



La Flamme, de Jorge González, Dupuis, coll. Aire Libre, 304 pages, 39€.

repères

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE



« Qu'est-ce que le sport santé ? Il s'agit de prescrire sur ordonnance des activités physiques en prévention ou en soin. Cela concerne des activités physiques et sportives régulières légères à modérées, mais aussi des modes de déplacement actifs comme la marche ou le vélo. Le sport n'est en effet qu'une forme organisée et structurée de l'ensemble des activités physiques possibles. » C'est par ces mots que le Dr Alexandre Feltz, médecin généraliste et adjoint à la mairie de Strasbourg, introduit

un livre qui, entre plaidoyer et témoignage, se veut un « manifeste pour le mouvement ». On y apprend que lui-même a envisagé un temps d'enseigner l'EPS et longtemps pratiqué le basket – sauf durant une première année de médecine vécue en ermite. Mais le praticien relate surtout son action à la mairie de Strasbourg et la genèse du sport santé sur ordonnance, expérimenté localement dès 2012, quatre ans avant la loi qui lui a donné toute sa légitimité – mais sans le rembourser pour l'instant. Le Dr Feltz n'oublie pas non plus d'appuyer son propos de l'exemple de patients ainsi pris en charge. À l'heure où se déploie le réseau des Maisons sport santé, ce livre s'adresse à la fois à ses collègues médecins, aux élus des collectivités territoriales et aux responsables

des associations et des comités sportifs. **Ph.B.** *Sport santé sur ordonnance, manifeste pour le mouvement*, Dr Alexandre Feltz, préface de Michel Cymes, Équateurs, 172 pages, 17 €.

LA CONVERSION DES CORPS

« Bouger pour être sain » : si Gilles Vieille Marchiset reprend en sous-titre cette injonction qu'Alexandre Feltz ne renierait pas, c'est pour mieux la critiquer. Le sociologue s'emploie en effet à déconstruire un discours « santéiste » qui met en avant les « pandémies associées d'obésité et d'inactivité physique » et profite aux « entrepreneurs de bien-être corporel ». Or, argumente-t-il, « ces injonctions normatives, produites par des élites cultivées, scientifiques et technocratiques, butent sur les dispositions et habitudes des familles populaires ». En s'engageant résolument



dans le sport santé, et en s'efforçant d'aller au-devant des publics les plus éloignés de la pratique physique, l'Ufolep se fourvoierait-elle sans en avoir conscience ? Heureusement, les éducateurs sportifs à la fibre sociale ou spécialistes des activités adaptées trouvent davantage grâce aux yeux de Gilles Vieille Marchiset que certains médecins du sport ou kinésithérapeutes. Ce qui n'empêchera pas de trouver dans ses pages matière à réflexion. **Ph.B.** *La conversion des corps, bouger pour être sain*, Gilles Vieille Marchiset, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 154 p, 17 €.

L'ACTUALITÉ DE L'UFOLEP ET DE SES PARTENAIRES SUR TWITTER

UFOLEP AuRA @UFOLEPAURA

C'est parti pour le jour 14 de notre fil rouge 🍌🍌🍌
Bon courage à tous 🙌🙌🙌

youtu.be/nVCZqo8wCP8

#UFOLEP #AMonRythme #AMR #BougezChezVous

@Sports_gouv

YOUTUBE.COM

JOUR 14 🍌🍌🍌
#stayathome (32 pomp...
Bon courage 🙌🙌🙌

UFOLEP @UFOLEP

Gautier Fayolle, 7 fois champion du monde de football freestyle, parrain de l'UFOSTREET ACADEMY, propose des figures à reproduire et à partager en vidéo! Une belle initiative du comité Ufolep Nièvre pour continuer à faire vivre le ballon!

#ufostreet
facebook.com/90782244260484...

UFOSTREET ACADEMY
FREESTYLE FOOTBALL

UFOLEP @UFOLEP

Les comités #Ufolep se mobilisent et vous proposent de nombreuses solutions pour faire du sport chez vous. Tour d'horizon des initiatives pour dynamiser votre semaine tout en respectant les contraintes liées au #confinement

#Bougezchezvous #RestezConnectez #RestezChezVous #AMR

TOUTS LES SPORTS AUTREMENT

#OBJECTIFS DE LA SEMAINE

AVANT LE CONFINEMENT, L'UFOLEP PROPOSE DES SERVICES À FAIRE CHEZ SOI ET ACCESSIBLES À TOUS. À VOUS DE BOUGER, ET PRENDRE SOIN DE VOUS!

UFOLEP @UFOLEP

Donner un peu de temps et d'énergie pour aider les plus démunis.e.s et vulnérables pendant la crise sanitaire #Covid19, c'est possible via l'espace d' #engagement #jeveuxaider ouvert à toutes et tous covid19.reservcivique.gouv.fr

#reservcivique #cityenneté #vieassociative #Ufolep

COVID-19 #JeVeuxAider

LA RÉSERVE CIVIQUE SUR 4 MISSIONS VITALES

1. Aide alimentaire et d'urgence
2. Garde exceptionnelle d'enfants
3. Lien avec les personnes fragiles isolées
4. Solidarité de proximité

UFOLEP @UFOLEP

L'Ufolep met à disposition l'ensemble des ressources disponibles sur les activités impactées par la pandémie du #covid19. #rh #servicecivique #vieasso #viesportive #viestatutaire #veilleinstitutionnelle #RestezChezVous #TousSolidaires ufolep.org

CORONAVIRUS COVID-19

UFOLEP @UFOLEP

Une pause ludique cet aprem ?! @ufolep91 propose un jeu de l'oie customisé aux couleurs des super-héros. #Ufolep!Travaux manuels pour les kids avant de challenger les parents via les exos de renforcement musculaire. Alors prêt.e.s ?R #AMR #UfouseBouger #RestezChezVous

FAITES CIRCULER EN JEU NUMÉRIQUE !



Outre un exemplaire papier, *En Jeu* est adressé par e-mail à chaque association Ufolep. Pour une diffusion la plus large possible, faites suivre ce courriel et son lien internet à vos adhérents et à vos partenaires : vous contribuerez ainsi à mieux faire connaître notre fédération et vos actions.

Retrouvez également la version numérique de *En Jeu* sur www.ufolep.org

Nouveauté 2019

BIODIVERSITE ET ACTIVITES SPORTIVES

Découvrez le guide pratique
et nos fiches pédagogiques sur le thème
de la biodiversité sur www.ufolep.org



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire